



**QUAND
L'INSÉCURITÉ
EST UNE
AFFAIRE
DES FEMMES**

**PAROLES DU
SUD KIVU**

Quand l'insécurité est une affaire des femmes. Paroles du sud kivu est un livre collectif, une compilation d'histoires et d'idées racontées par plusieurs voix et écrites à plusieurs mains ; des voix et des mains des femmes. L'objectif de ce livre a toujours été très clair dans nos têtes : faire parvenir à la population de la République Démocratique de Congo un document qui témoigne sur ce qu'est la sécurité pour les femmes au Sud-Kivu ; présenter les idées des femmes de cette province sur des sujets chauds tels que la polygamie, l'inceste et la sorcellerie, et la relation de chacun des sujets avec l'insécurité que vivent les filles et les femmes dans les lieux communs où elles habitent, étudient ou travaillent.

Quand l'insécurité est une affaire des femmes. Paroles du sud kivu se veut un texte utile pour débattre et réfléchir sur les possibles moyens de désarmer les causes qui relèguent les femmes en tant que citoyennes de seconde zone. Et la meilleure façon est de le faire à la première personne avec les histoires des femmes du Sud Kivu.

WorldCom Foundation–LolaMora Producciones

QUAND
L'INSÉCURITÉ
EST UNE
AFFAIRE
DES FEMMES.

PAROLES
DU SUD KIVU

QUAND
L'INSÉCURITÉ
EST UNE
AFFAIRE
DES FEMMES.

PAROLES
DU SUD KIVU

Une production de WorldCom Foundation–LolaMora Producciones

lolamoraproducciones@gmail.com

Bukavu, Sud Kivu, RDCongo

Septembre 2018

Idée originale :

Bob Van der Winden, Medio Foundation

Direction et édition générale :

WorldCom Foundation – LolaMora Producciones

Traduction Swahili :

Yvette Mushigo

Edition et correction des textes en français :

Judith Cuma et Daniel Miralles

Mise en page et illustrations : Juan Carlos Murcia

Distribution :

Medio Foundation, WorldCom Foundation–LolaMora
Producciones et Femme au Fone

Ce livre est distribué sous licence Creative Commons, on peut le distribuer et reproduire gratuitement en citant toujours les auteurs.

REMERCIEMENTS

Quand l'insécurité est une affaire des femmes, paroles du Sud Kivu est un livre collectif, une compilation d'histoires et d'idées racontées par plusieurs voix et écrites à plusieurs mains ; des voix et des mains des femmes.

L'idée de ce livre est venue, il y a plus d'une année, de Bob Van der Winden, directeur de la Fondation Medio, une des organisations hollandaises qui faisait partie de Femme au Fone (FAF). Ensuite, l'équipe WorldCom-LolaMora accroche à cette idée et s'y met mains à l'œuvre pour collecter les histoires et les raconter.

L'objectif de ce livre a toujours été très clair dans nos têtes : faire parvenir à la population de la République Démocratique de Congo un document qui témoigne sur ce qu'est la sécurité pour les femmes au Sud Kivu ; présenter les idées des femmes de cette province sur des sujets chauds tels que la polygamie, l'inceste et la sorcellerie, et la relation de chacun des sujets avec l'insécurité que vivent les filles et les femmes dans les lieux communs où elles habitent, étudient ou travaillent.

Quand l'insécurité est une affaire des femmes. Paroles du Sud Kivu se veut un texte utile pour débattre et réfléchir sur les possibles moyens de désarmer les causes qui relèguent les femmes en tant que citoyennes de seconde zone.

Et la meilleure façon est de le faire à la première personne avec les histoires des femmes du Sud Kivu. C'est pourquoi, dans ce livre, il y a des voix individuelles, comme le témoignage de la vie de cette femme qui a préféré ne pas donner son nom, mais qui raconte généreusement son histoire de violence domestique ; et il y a aussi la voix collective.

Merci à toutes ces femmes militantes des droits des femmes dans sa vie quotidienne au Sud Kivu, qui ont participé à ce projet de définition des indicateurs de sécurité de sa propre vie ainsi qu'à toute l'équipe congolais et d'ailleurs qui a composé Femme au Fone. En particulier merci aux femmes qui sont venues à Bukavu pour s'enfermer avec une partie de l'équipe de Femme au Fone, pour en discuter largement et apparaître dans ce livre : Bénite Mutaga, d'Idjwi ; Marie-Claire Endondo et Jeanette Chandazi, de Kamanyola ; Marie Elogo, de Fizi ; Elysée Nabintu, de Kalehe ; Honorine Nankafu, de Kabare ; Marie Salomé Nabintu, de Bukavu et cette femme courageuse qui raconte son histoire sans donné son nom et nous démontre que, malgré la violence et l'insécurité, il est possible pour les femmes de sortir victorieuses et continuer le chemin.

Les fragments de témoignages qui apparaissent entre les chapitres du livre sont tirés d'entretiens menés par l'équipe Femme au Fone dans différentes parties de la province du Sud Kivu entre 2014 et 2015.

Ce livre ne serait pas *en air* sans le soutien d'Heritier Boroto, Raïssa Kasongo, Judith Cuma, Eliane Polepole, Esther Tutekemene, Yvette Mushigo, Maguy Buhendwa et Benjamin Cibalonza, cœur et âme de l'équipe Femme au Fone. Pour le livre, Heritier Boroto et Raïssa Kasongo ont accepté le défi d'un dialogue sur le journalisme et genre ; Judith Cuma a écrit son récit sur les débuts de Femme au Fone ; Yvette Mushigo a réalisé l'énorme travail de transcription des heures d'interviews, et conversations et les a traduits du Swahili au français.

Merci aussi à Juan Carlos Murcia pour son spontanéité et ses illustrations désintéressées et à Daniel Miralles, pour sa toute dernière correction du manuscrit écrit à plusieurs mains, appartenant ces mains à plusieurs nationalités et aucune vraiment francophone au 100%.

Enfin, remerciements à toutes les femmes de Sud Kivu qui ont fait vivre le système Femme au Fone et ont fait possible les rapports ÉCHOS de la sécurité des femmes, très utiles pour écrire cette histoire.

Ce livre n'est autre chose que leur témoignage qui leur revient, comme il se doit.

Bonne lecture !

L'équipe Femme au Fone, Medio Foundation et
WorldCom Foundation–LolaMora Producciones

Bukavu, Sud Kivu, RDCongo
Septembre 2018

INTRODUCTION

J'arrive à Femme au Fone en novembre 2013, pour travailler comme journaliste pour le compte de l'Association des Femmes des Médias du Sud Kivu (AFEM-SK).

Nous sommes à ce moment-là une équipe de six journalistes, cinq femmes et un homme, ainsi qu'une juriste. Nous avons participé à cet effet à une série de séances de formation et d'information pour une bonne maîtrise des objectifs et attentes du projet. Et nous avons tous appris à maîtriser le système, un mécanisme de récolte d'information sur la sécurité et la participation des femmes au Sud Kivu, en République Démocratique du Congo (RDCongo).

Femme au Fone ou FAF, comme finalement on l'a appelé, est née comme projet en 2013 et, avec le temps il est devenu un centre d'information et communication sur la sécurité et la participation des femmes du Sud Kivu. C'est après le lancement officiel du projet que commence le travail proprement dit au sein d'une équipe formée par des journalistes et expertes juristes ; nous étions tous issus des organisations

locales et internationales, comme Afem-SK, Synergie des Femmes pour la Paix, Medio Foundation, Sundjata Foundation, WorldCom Foundation-LolaMora Producciones et Radio Maendeleo où nous avons notre bureau. Les premières semaines sont celles de découverte, de formation et d'apprentissage. Tout commence par ce que nous appelons le système Femme au Fone qui n'est rien d'autre qu'un ordinateur qui constitue l'outil principal du projet.

C'est le système qui réceptionne les différents messages téléphoniques ou SMS en provenance des correspondants et correspondantes de FAF basés à Bukavu et dans les différents territoires de la province du Sud Kivu. Des SMS qui parlent des problèmes de sécurité des femmes dans leur vie quotidienne ; c'est dans ce même système que nous enregistrons les noms et adresses de tous ces correspondants. C'est encore lui qui regroupe ces informations sous des mots clés, c'est-à-dire, des mots importants qui nomment les incidents comme par exemple : sorcellerie, participation, viol, héritage, etc. pour en faciliter la recherche. Bref, tout le travail quotidien de l'équipe dépend du "système". Je dirais que ce dernier constitue notre ardoise dans FAF. En effet, de la réception des SMS, passant par leur vérification, jusqu'à leur exploitation, le système intervient à tout moment et permet aussi de nous communiquer avec nos correspondants.

Tout au début, l'envoi des SMS par les femmes est timide et amène à un questionnement : qu'est-ce qui peut expliquer cette timidité ; comment réveiller l'intérêt des femmes dans l'envoi des SMS et obtenir leur

libre implication dans le projet ; comment éviter les pièges des opportunistes ?

Dès le deuxième mois du projet l'inquiétude de l'équipe se dissipe peu à peu. Le nombre des SMS envoyés par les femmes de la province augmente sensiblement. À la fin de la première année de vie du projet, le système compte plus d'un millier de messages envoyés par des hommes et des femmes presque à égalité. L'intérêt au projet grandit aussi progressivement. La participation des femmes aux différentes formations et interviews organisées dans les territoires le démontre ; certaines des femmes étaient parfois obligées de parcourir de longues distances pour atteindre le lieu de rencontre, le réseau FAF commence à s'asseoir.

L'implication des femmes comme facilitatrices de Femme au Fone à différents niveaux montre que la situation de sécurité de la femme au Sud Kivu a rencontré un intérêt particulier dans le chef de ces dernières. Dans un contexte post-conflit caractérisé par l'absence de l'État, la violence, la pauvreté, la méfiance et la peur du qu'advientra-t-on, que des femmes et des hommes se soient investis dans l'envoi des SMS mais aussi dans la participation aux vvet à d'autres activités de FAF sur la sécurité des femmes, voilà la preuve que FAF a rencontré le souci majeur des femmes en particulier, à savoir, le respect des droits de la femme à tous les niveaux.

La vérification des informations permet à FAF de déjouer la malice de certains correspondants avides d'argent ou prétentieux, particulièrement grâce à la collaboration avec des répondants du projet dans les territoires, des journalistes et ONG locales et internationales.

Le contact avec les femmes à travers des SMS, mais aussi des interviews, nous a permis tout particulièrement d'avoir une autre approche de la définition de la sécurité. La perception des femmes, leurs expériences au quotidien, bref, les attentes de chaque femme se retrouvent au cœur de la notion des définitions que les femmes peuvent donner de la sécurité. Le rapprochement avec les femmes au cours de différentes rencontres crée une sorte de complicité entre les femmes et l'équipe FAF. Plus d'une femme se confie à FAF pour dénoncer les violations dont elle est victime. Des histoires de vie sont relatées à l'équipe en toute confiance. Plus rien ne les arrête. Elles prennent leur courage en main, s'approchent de FAF et dénoncent toute sorte de situations à la base de leurs souffrances. Nous sommes tous, sein de l'équipe FAF, particulièrement marqués par celle d'une jeune femme accusée de sorcellerie et qui fut sommée de dormir enfermée dans une même pièce avec le cadavre de son beau-frère. C'est la compilation d'un grand ensemble des faits comme celui-ci qui nous permet de comprendre que le projet FAF redonne espoir aux femmes du Sud Kivu.

Des témoignages révèlent que FAF est pour certaines femmes " le haut-parleur de celles qui ne sont pas entendues ". FAF est un espace d'expression où des femmes percent leurs abcès, une structure de surveillance pour alerter sur les diverses violations dont elles sont victimes dans leur milieu et surtout dans leurs foyers. Peu à peu, les femmes comprennent qu'elles peuvent compter sur FAF pour que les faits de leur quotidien soient rapportés en toute fidélité, à travers des indicateurs de sécurité recueillis et définis

par elles-mêmes. Pour d'autres, FAF se révèle être un véritable organe d'orientation, facilitateur dans la recherche des solutions aux problèmes des femmes selon le cas posé. FAF permet ainsi aux femmes, en travaillant avec d'autres expériences et projets qui vont dans la même direction, de chasser leur ignorance en ce qui concerne leurs droits et plusieurs d'entre elles affirment connaître les procédures et rouages de la justice, grâce à FAF.

A la lumière de la Résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies approuvée en 2000, la clé du projet FAF a été la sécurité de la femme racontée par elle-même ainsi que son implication dans la recherche des solutions aux différentes violations dont elle est jusqu'à présent victime. Il a été question d'amener la femme à proposer des stratégies pour prévenir ces violations de manière à garantir un avenir meilleur à la fille, femme de demain, en se basant sur des indicateurs de sécurité définis par elle-même. Le projet FAF a aussi réveillé la mémoire collective des femmes à l'importance de barrer la route aux coutumes discriminatoires et rétrogrades qui les ont longtemps emprisonnées dans la peur et la stigmatisation.

" Une femme avertie en vaut quatre " dit-on. Grâce au projet Femme au Fone un bon nombre des femmes de Bukavu et aussi des territoires ont élargi leur compréhension de ce qui affecte leur sécurité et la nécessité de l'implication personnelle de chacune, à son niveau, dans la recherche de la sécurité en général et de celle de la femme du Sud Kivu en particulier.

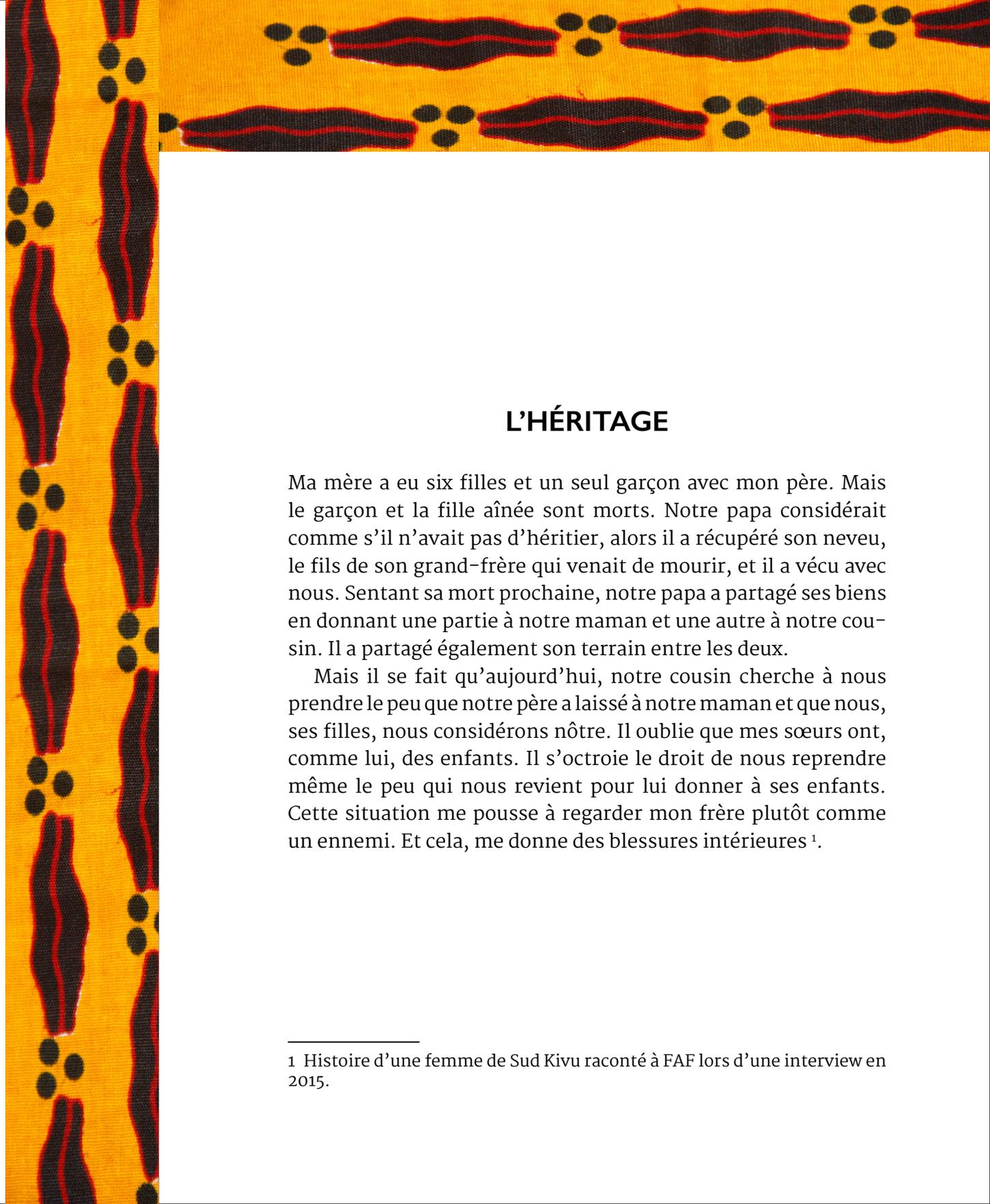
Les violences domestiques et celles perpétrées aux foyers ont été démasquées et plusieurs femmes en

comprennent la gravité et donc la nécessité de les dénoncer. En femmes averties, elles se sentent interpellées, chacune dans son coin, pour jouer un rôle de relais au message de FAF pour que celui-ci atteigne la femme vivant dans le coin le plus reculé de la province.

Grâce au projet Femme au Fone, nous, équipe de FAF, avons acquis la sensibilité aux problèmes des femmes. La souffrance d'une femme, à nos yeux, est désormais perçue comme celle de toutes les femmes. Celles qui ont eu l'opportunité de s'ouvrir à d'autres femmes, à travers des histoires de leurs propres vies, sont plus que jamais déterminées à porter un coup à la discrimination dont elles font encore l'objet aujourd'hui. Elles sont convaincues que leur participation, leur implication dans toutes les démarches de solution s'impose pour qu'elles vainquent cette bataille qui est encore loin de s'achever.

Ce livre est un témoignage de ce travail au sein de Femme au Fone et de la réalité de la sécurité des femmes du Sud Kivu racontée par elles-mêmes.

Judith Cuma
Journaliste d'AFEM,
membre de l'équipe Femme au Fone



L'HÉRITAGE

Ma mère a eu six filles et un seul garçon avec mon père. Mais le garçon et la fille aînée sont morts. Notre papa considérait comme s'il n'avait pas d'héritier, alors il a récupéré son neveu, le fils de son grand-frère qui venait de mourir, et il a vécu avec nous. Sentant sa mort prochaine, notre papa a partagé ses biens en donnant une partie à notre maman et une autre à notre cousin. Il a partagé également son terrain entre les deux.

Mais il se fait qu'aujourd'hui, notre cousin cherche à nous prendre le peu que notre père a laissé à notre maman et que nous, ses filles, nous considérons nôtre. Il oublie que mes sœurs ont, comme lui, des enfants. Il s'octroie le droit de nous reprendre même le peu qui nous revient pour lui donner à ses enfants. Cette situation me pousse à regarder mon frère plutôt comme un ennemi. Et cela, me donne des blessures intérieures ¹.

¹ Histoire d'une femme de Sud Kivu raconté à FAF lors d'une interview en 2015.

“Une femme est en sécurité
quand elle a des droits
et son pays lui reconnaît
ces droits-là”



CHAPITRE I

SI VOUS ALLEZ VOIR LES CHEFS, VOUS SEREZ APPELÉE SORCIÈRE

« Moi, je suis issue d’une famille de six enfants, je suis l’aînée. Ma mère eut quatre filles et deux garçons, on eut une famille assez stable. Toute mon enfance, jusqu’à 11 ans, on ne passa jamais un seul repas de midi sans nos deux parents à table, ce fut vraiment très bien ; jusqu’au jour où mon père décida de se séparer de ma mère. Cela fut pour nous la décente aux enfers. Je vis ma mère pleurer et pleurer et moi, je me dis que je ne me marierais jamais.

Je restai avec ma mère, enceinte de notre sœur cadette ; mon père garda mes quatre frères, comme ce fut convenu. Je grandis en me disant qu’avec le mariage il n’y avait rien de bon. Je passai mon adolescence sans petit ami, je ne m’intéressai pas aux garçons.

J’entrai à l’université à dix-sept ans et demi avec une passion : la médecine. C’est ce que je désirais faire depuis toute petite parce que mon grand-père maternel

gérait le laboratoire de la clinique universitaire et, petite, j'allais avec lui et j'étais impressionnée par ces gens en blouse blanche et moi, j'aimais ça.

En troisième année de médecine j'ai rencontré un garçon et j'ai vraiment craqué pour lui. Ce fut le premier garçon qui fit battre mon cœur. Je l'ai aimé la première fois que je l'ai vu. Mais j'avais peur de mes sentiments parce que quand je le voyais je perdais tous mes moyens et c'était quelque chose qui me perturbait. Je me disais : " Il faut à tout prix que je termine mes études de médecine ", mais j'étais complètement amoureuse, on est devenu un peu plus proche et le jour où il a fait sa déclaration d'amour, j'ai commencé à pleurer, tellement j'étais heureuse.

Quand je l'ai fait venir à la maison, tout le monde, mes frères, ma mère, l'a aimé. C'était un très beau garçon : physique athlétique, éduqué, gentil, tout était dans le panier pour faire craquer. Nous avons commencé à faire nos projets et à vouloir nous marier, mais ma famille disait : " Pas de mariage avant de terminer tes études ". Mais finalement, j'ai réussi à convaincre toute la famille et tout le monde a accepté le mariage.

Chez ma belle-famille tout était différent. Étant des provinces différentes, ma belle-mère ne m'avait pas du tout accepté mais, finalement, mon beau-père s'est imposé et a dit à son fils : " Ok, marie-toi, de toute façon c'est toi, c'est ta vie, n'écoute pas ta mère ". Alors on s'est mariés. On était encore tous deux étudiants, j'étais en troisième année. À notre mariage tout le monde était là, sauf sa mère.

Cette année-là il y eut des problèmes et l'université ferma pendant deux ans à cause de la contestation des

étudiants contre Mobutu. Mon mari, très débrouillard, avait toujours de petits jobs à gauche et à droite et nous vivions heureux comme ça. Quand l'université rouvrit je repris les cours mais deux mois après, je tombai enceinte. J'étais en quatrième année de médecine. J'allais aux cours et quand je rentrais le soir, il avait déjà fait la cuisine. Nous étions heureux.

La seule ombre était ma belle-mère. Elle était venue six mois après le mariage à Kinshasa pour une conférence ecclésiastique. Cette femme est arrivée chez moi, elle ne parlait que dans leur dialecte à son fils, n'acceptait rien de moi et j'étais mal à l'aise. Mon mari m'avait dit : " Oh non, ne t'occupe pas d'elle ! De toute façon c'est moi qui t'aime, tu n'as pas à t'en faire ".

Vers le septième mois de ma grossesse, j'eus des menaces d'avortement alors le médecin me demanda du repos jusqu'à l'accouchement et donc je n'allais plus à la faculté. J'eus ma première fille et deux mois plus tard je me retrouvai enceinte de mon deuxième enfant. Et c'est comme ça que j'ai commencé à dire adieu aux études. Je me suis retrouvée avec deux bébés, je m'occupais exclusivement d'eux et ce n'était pas du tout facile. Heureusement, j'avais le soutien de ma mère.

Entre-temps, mon mari s'est retrouvé sans travail, c'était vraiment difficile. J'ai eu de la chance et j'ai été prise dans l'équipe du projet VIH de Médecins Sans Frontières (MSF). Huit ans durant mon mari n'arrivait pas à trouver du travail ; moi, je travaillais dure et je faisais des enfants, cinq au total pendant ces années où mon mari ne travaillait pas. Je ne savais plus reprendre les études mais pour moi, ça ne me choquait pas d'avoir mis mes rêves au frigo puisque je croyais à cet amour

que je partageais avec lui. Je me disais : “ Ok, je vais réussir dans ma famille, dans mon foyer, je vais réussir avec mon mari ” et donc pour moi, ça ne me frustrais pas. Je venais avec mon salaire, je le mettais sur la table, on planifiait ensemble toutes les dépenses.

Je n'avais pas de domestiques, pas de bonnes ; dans ma famille tout le monde va à l'école et à l'université alors tu ne verras jamais une petite sœur envoyée par la famille pour aider dans le ménage.

Neuf ans plus tard mon mari eut un premier vrai travail. Il fit une année à ce poste-là et après il commença à travailler avec une société américaine. Ce fut une vie finalement assez stable, on pouvait respirer ; nous avions une grande maison, des voitures, c'était cool. On était un couple parfait, c'est-à-dire, pas de dispute, pas de querelle. On s'occupait bien de nos enfants et là, je me suis retrouvée enceinte de ma petite dernière, la sixième. La grossesse était extrêmement difficile, mon corps n'était plus habitué, j'étais vraiment mal et j'ai démissionné de MSF.

Le premier choc direct avec mon mari arriva à ce moment-là. Comme nous étions de bons amis, nous nous faisons tout le temps des surprises. Alors, il m'appela un soir pour me dire : “ J'ai eu une longue réunion avec un groupe de scientifiques venus des États-Unis et là je dois à tout prix envoyer un rapport à Washington aujourd'hui ”. Et puis comme il me dit qu'il était seul au bureau, je me dis qu'il serait une bonne idée d'y aller et lui tenir compagnie.

Je sortis de la maison et en arrivant à son travail, je trouvai mon mari dans le grand salon avec une fille, tous deux, complètement dévêtus. Cela fut un choc que je ne

puis pas décrire. J'avais tellement confiance en lui, une confiance absolue. Je fus totalement bouleversée.

Le lendemain matin je dus aller à l'hôpital parce que j'allais mal et la grossesse avec moi. En plus, depuis quelques mois mon beau-père venu à la maison pour des soins médicaux, se comportait comme un chef dans ma maison, il pouvait inviter les gens sans prévenir et je devais me taire, satisfaire ses besoins et éviter des problèmes.

Alors, au milieu de cette situation, cette fille qui était avec mon mari se permit de m'appeler sur mon téléphone pour me menacer, alors à mon tour je menaçai mon mari. Il me battit à mort sans même tenir compte de mon état.

Je ne voulus parler de cela à personne, pour préserver l'image de mon couple. C'est un problème que beaucoup de femmes vivent, beaucoup de traumatismes mais pour des raisons sociales elles se taisent. Nous n'avons pas de cadre où parler, dénoncer en toute liberté, en dehors de sa propre famille.

Alors, mon mari prit l'habitude de me battre, ce fut très dure à avaler ; je dus mentir à tout le monde, voire à mes enfants leur disant que les plaies étaient des accidents. Je n'arrivais plus à retrouver cet homme pour qui j'abandonnai mes rêves, mes ambitions, tout ce que je voulais faire pour moi-même. Tout ça fut trop dur pour moi. Je me disais que je devais être forte pour avoir un bébé normal. C'est l'enfant qui me donna la force de tenir.

Et voilà, j'eus mon enfant et nous essayâmes de reprendre une vie normale mais parfois je ne pouvais pas supporter qu'il me touche. Quelques mois après la

naissance de ma fille, il partit aux États-Unis pour une formation de quatre mois dans le cadre de son travail.

Au bout de quatre mois, sa patronne m'appela pour me dire qu'il avait disparu. Il m'appela un jour, m'informa qu'il était chez des amis à Philadelphie, qu'il allait trouver des papiers pour les États-Unis et que nous pourrions l'y rejoindre. Je lui dis : " Tu ne peux pas décider de faire ça, tu as des lourdes responsabilités, tu as six enfants, tu ne peux pas juste m'annoncer comme ça que tu vas rester aux Etats Unis ". Mais il n'écoula pas.

Je commençai une véritable descente aux enfers, avec six enfants et un salaire qui ne pouvait payer ni la maison ni l'école des enfants. Je vendis en premier lieu tout ce que j'avais comme bijoux en or, puis tout le reste. Je n'avais plus rien, on m'a jeté dans la rue et j'ai dû rentrer chez ma mère avec mes six enfants. Ils ont perdu cette année scolaire-là.

Je fus révoltée, j'eus trop mal et dans tout ça, je n'avais encore rien dit, pas un seul mot à ma famille. Chaque fois qu'on me posait la question je disais : " Non, il est encore aux études ". J'avais peur du jugement, peur de ce qu'on dirait et je n'osais rien affronter. Je sauvais mon image. Je suis restée comme ça, à travailler péniblement et plus tard j'ai eu une opportunité à la Coopération Allemande. Le salaire était suffisant et j'ai commencé à penser comment réorganiser ma vie. Comment m'y prendre ? Allais-je rester chez ma mère ?

Six mois après, j'eus une autre opportunité en dehors de Kinshasa, alors je quittai la ville ; je ressentis le besoin d'être seule, de réfléchir. Je me suis retrouvée dans une ville où je ne connaissais personne, ce qui me permit de réfléchir sur ma vie. Je me suis dit : " Ça ne

te sert à rien de pleurer sur ton sort parce que tu as des responsabilités, ces enfants-là sont à ta charge, c'est à toi de leur donner tout pour qu'ils grandissent et qu'ils deviennent à leur tour des hommes et des femmes responsables et donc tu ne dois pas baisser les bras. Au moins relève la tête pour cela ”.

Ma mère fut d'un grand soutien pour moi pendant ce temps parce qu'elle ne cessait de me dire : " Tu as une vie que tu dois préserver pour tes enfants qui ont besoin de toi ". Alors, je commençai à chercher des options à mes études de médecine inachevées.

Je me disais que si dans cette situation je n'avançais pas, je ne pourrais non plus rien pour mes enfants. Je m'inscrivis dans une licence en Santé Publique. Il me fallut beaucoup de courage pour entrer dans un auditoire avec des étudiants de l'âge de mes enfants, mais je savais ce que je cherchais et il fallait à tout prix avancer.

Mais alors, je perdis mon emploi. Ah ! Que faire ? Tout arrêter et rentrer chez moi ou continuer à me battre ? Je fus encore une fois à la croisée des chemins. Je me suis alors dit : " Il faut être forte, il faut te battre comme jamais tu ne t'es battue ". Je ne savais pas encore comment, mais je voulais étudier ; mes épargnes ne pouvaient pas tenir sur mes deux ans de licence. Moi, je suis une personne très fervente, j'aime bien aller à l'église, je crois que prier c'est bien mais il faut se battre parce que si j'avais croisé les bras je ne serais pas ce que je suis aujourd'hui, si je m'étais dit : " Je reste à l'église à prier ", je n'aurais pas eu ma licence.

Je continuai les études et entre temps, j'eus des consultations. Mon travail antérieur sur le VIH me permit de connaître toute la problématique des violences

sexuelles et basées sur le genre, je fis de l'auto-formation, je passai mon temps à lire sur les violences sexuelles basées sur le genre, à m'informer et à me cultiver le plus possible et je finis par animer des sessions communautaires et avec des femmes sur ces thématiques. C'est pour cela que je choisis de me professionnaliser, de formaliser cela.

Je fis alors des cours sur l'autonomisation de la femme, sur le genre, sur l'organisation du travail. Je fus très contente d'avoir eu mon brevet international par rapport aux questions liées au genre et cela me donna encore beaucoup plus d'expérience, plus d'expertise. Le jour où j'eus ma licence fut l'un des plus grands de ma vie. Je fus la première de ma promotion et on me proposa d'enseigner à l'université. Je me dis : " Donc c'est possible ".

Mes revenus ne furent pas suffisants pour tout couvrir, alors je m'intéressai à d'autres choses : les champs. J'avais un champ à Kamanyola et j'allais tous les week-ends, je plantais le maïs, je faisais la récolte, je transformais le maïs, je vendais la farine en ville, et puis je vendais de la braise, j'allais à Kalonge pour prendre des sacs de braise pour les vendre au marché de Nyawera (Bukavu), et tout ça parce que je m'étais dit : " C'est à moi maintenant de me créer mon nouveau cadre de vie ". Rien ne m'arrêterait. J'avais la rage en moi, ce qui me permit de me battre au lieu de me plier sur mon sort, ma déception et ma blessure.

Je fis deux ans entiers sans voir mes enfants, restés chez ma mère, et le jour où ils arrivèrent je fus très contente et enfin stable.

Aujourd'hui je suis bien. J'ai des amis, mes enfants sont avec moi et je suis une femme très chargée. J'ai mes cours que je dispense à l'université, je travaille dans un bureau d'études, et je continue à étudier, je suis inscrite dans une université française et donc je me bats. Mais j'ai aussi des priorités, mes soirées, mes après-midi, mes week-ends, sont pour mes enfants. Je ne leur ai jamais tracé tout le tableau des choses négatives que j'ai connues avec leur père. Je me dis : " Je ne veux pas qu'ils en veuillent à leur père à cause de moi, mais qu'eux-mêmes jugent ". Leur père est pratiquement absent, il ne fait absolument rien.

Je ne veux pas vivre comme d'autres femmes qui ne font rien, qui n'attendent qu'à avoir un homme. Non. Au fait, je ne savais pas ce que j'étais capable de faire. Quand je rencontre des femmes qui sont en train de pleurer et qui baissent les bras je leur dis : " Non, c'est peut-être parce que vous n'avez pas encore pris le temps de regarder ce qu'il y a en vous. Autant il y a des choses fortes dans les hommes, autant il y en a dans les femmes. Nous consentons autant de sacrifices pour les hommes que nous n'avons pas le temps de les consentir pour nous-mêmes ".

Je ne suis plus cette femme-là qui s'appuie seulement sur son mari, mais je suis capable de prendre des décisions et de les assumer.

Des êtres humains libres : la prise de conscience

A un certain moment quand je suis entrée en contact avec les matières de violences sexuelles et autres violences contre les femmes basées sur le genre, j'ai

compris que ce que j'avais vécu c'était de la maltraitance. Je me suis dit : " Tiens ! Mais comment ai-je pu endurer chose pareille, et pourquoi l'ai-je accepté ? " Je ne savais pas que j'avais des droits. Pourtant étudiante en médecine, je n'étais donc pas une analphabète, seulement je ne m'étais jamais intéressée à connaître mes droits en tant que femme et citoyenne.

Le fait de connaître mes droits, de savoir qu'il existe des lois au niveau national ou international qui combattent les violences sexuelles et basées sur le genre m'a fait comprendre. Et je me suis dit : " Je ne vais plus vivre comme ça. Je vais mettre un terme à tout ça ". Ce n'était pas une décision facile, je devais parler de moi. Est-ce que je serais en mesure de supporter ça ? J'ai fait un travail intérieur, d'abord de me dire : " Qu'est-ce que je veux exactement ? Est-ce que je vais continuer à souffrir ? " J'avais tellement honte, je ne voulais vraiment pas que les gens sachent ce qui m'était arrivé. Mais j'avais commencé à savoir par rapport à ce qui était la maltraitance et qu'on n'avait pas à se soumettre à cela parce que tous les êtres humains naissent égaux... et cela m'a révoltée.

Alors je me suis dit : " Maintenant je vais être celle que je suis, que les gens l'acceptent ou non, je vais vivre pour moi. Pourquoi mentir ? Pourquoi ne pas devenir un être libre ? " Je ne vivais que pour les autres, je ne voyais que ce que ma famille allait penser de moi, ce que les gens qui me connaissent vont penser, mais je me suis dit qu'il y a aussi des gens qui comprennent, et qui disent : " Tu as raison de vivre ta vie ".

Souvent les femmes ont peur. J'ai vu des femmes qui sont dans des situations moins difficiles que la mienne

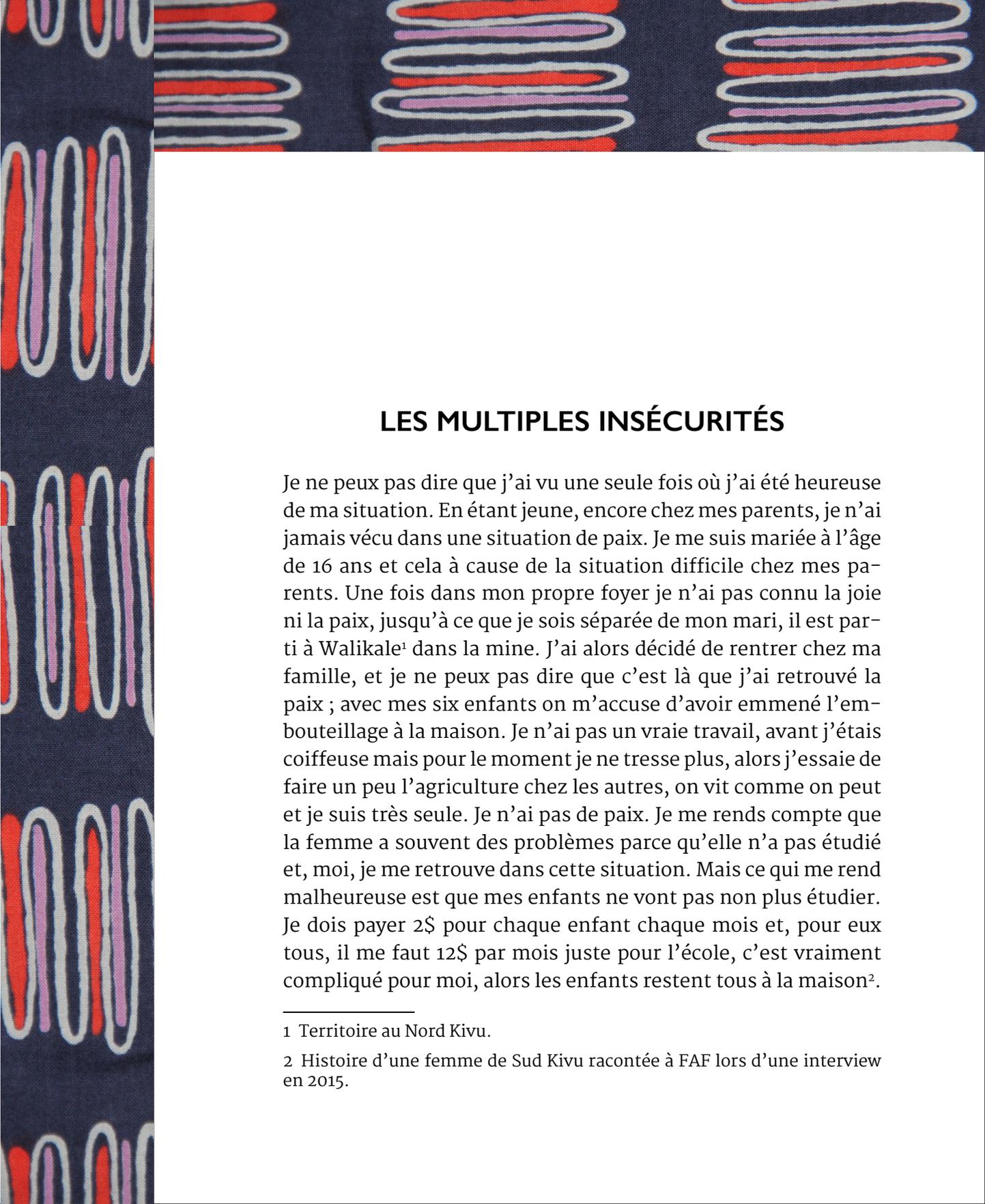
mais qui sont abattues, rongées de l'intérieur. Je leur dis : " Le problème est que vous n'avez pas encore pris conscience de ce que vous êtes et de ce que vous pouvez faire ". C'est vrai que mes études constituaient pour moi une force pour pouvoir avancer, avoir un travail, avoir de l'argent ; mais cet argent peut aussi venir du commerce, du travail manuel, mais au fait c'est se donner une raison.

La plupart des femmes que j'ai rencontrées me disent : " Voilà, je suis maltraitée, malmenée par mon mari, qu'est-ce que je vais faire ? " Je n'ai pas de diplôme ". Mais ce n'est pas un diplôme qui donne la liberté, la liberté s'arrache et j'ai aimé un auteur qui disait : " La vie ne te donnera pas ce que tu veux, mais tu auras de la vie tout ce pour quoi tu te bats ". C'est une question de force intérieure, de détermination.

On a plus conscience de son sexe que du fait d'être un être humain. Plus conscience de ce que la société attend de nous que de ce que nous attendons de la vie. C'est pourquoi je dus avoir d'abord conscience d'être un être humain, parce que quand on est un être humain ce n'est pas d'abord les connotations sexuelles, c'est d'abord le fait qu'on existe et donne un sens à son existence.

Moi, ce qui m'a beaucoup aidé, c'est ma décision de faire les choses pour moi-même, je me suis dit : " Tiens ! Je suis un être humain, j'ai des capacités, je peux donc faire tant de choses ". Cela n'a rien à voir avec le fait d'avoir réussi dans ses études, rien à voir avec le sexe. Réussir dans son commerce n'a rien à voir avec le sexe, réussir dans ce qu'on peut entreprendre n'a rien à voir avec le sexe auquel nous appartenons.

J'ai un rêve aujourd'hui, c'est de devenir professeur d'université, et c'est à cela que je travaille avec une université de France. >>



LES MULTIPLES INSÉCURITÉS

Je ne peux pas dire que j'ai vu une seule fois où j'ai été heureuse de ma situation. En étant jeune, encore chez mes parents, je n'ai jamais vécu dans une situation de paix. Je me suis mariée à l'âge de 16 ans et cela à cause de la situation difficile chez mes parents. Une fois dans mon propre foyer je n'ai pas connu la joie ni la paix, jusqu'à ce que je sois séparée de mon mari, il est parti à Walikale¹ dans la mine. J'ai alors décidé de rentrer chez ma famille, et je ne peux pas dire que c'est là que j'ai retrouvé la paix ; avec mes six enfants on m'accuse d'avoir emmené l'embouteillage à la maison. Je n'ai pas un vraie travail, avant j'étais coiffeuse mais pour le moment je ne tresse plus, alors j'essaie de faire un peu l'agriculture chez les autres, on vit comme on peut et je suis très seule. Je n'ai pas de paix. Je me rends compte que la femme a souvent des problèmes parce qu'elle n'a pas étudié et, moi, je me retrouve dans cette situation. Mais ce qui me rend malheureuse est que mes enfants ne vont pas non plus étudier. Je dois payer 2\$ pour chaque enfant chaque mois et, pour eux tous, il me faut 12\$ par mois juste pour l'école, c'est vraiment compliqué pour moi, alors les enfants restent tous à la maison².

¹ Territoire au Nord Kivu.

² Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2015.

CHAPITRE 2

CE QUE SÉCURITÉ SIGNIFIE POUR LES FEMMES

“ Les corps des femmes sont contrôlés, menacés, battus, violés...
La violence de genre exercée contre les femmes est un obstacle
pour une plus large participation des femmes en politique. ”¹

Le témoignage qui ouvre ce livre parle de surmonter la violence machiste malgré les préjugés créés par la société autour de “la femme”. Cette société a créé des normes qui permettent aux femmes de faire certaines choses, mais pas toutes. Elles peuvent, par exemple, travailler mais pas tellement en politique ; elles doivent avoir des enfants mais ne peuvent pas toujours hériter ; les femmes peuvent se réunir et s’organiser mais, marcher dans les rues seules à partir d’une certaine heure, pas tellement.

¹ Histoire d’une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d’une interview en 2015.

L'histoire de cette femme est aussi un exemple de la discrimination que les femmes souffrent aujourd'hui dans la plupart de la planète. Les inégalités et la discrimination mènent à la violence, toutes sortes de violences, mais aussi à l'insécurité, toutes sortes d'insécurités.

Au Sud Kivu les femmes s'organisent pour faire face à la violence domestique et ses conséquences, à travers l'organisation des formes collectives de sécurité pour aller travailler les champs ; à travers le lancement de campagnes pour participer des décisions communautaires et sensibiliser la société à la parité et, bref, transformer ce monde où l'homme est libre et la femme ne l'est pas.

Entre 2014 et 2016 une équipe des professionnels des médias et du Droit ont commencé à demander aux femmes de Sud Kivu ce qu'est pour elles sécurité et participation. Ce livre est le résultat de ce travail. Avec des récits, des analyses et des opinions, on essaie de donner une réponse à la question principale : Vivent les femmes de Sud Kivu dans la sécurité aujourd'hui ?

Dans sa vie quotidienne, les femmes du Sud Kivu sont préoccupées par les carences basiques comme le manque d'eau potable, le manque d'électricité, l'accès aux aliments et aux moyens pour payer la scolarité des enfants ; mais il y a d'autres situations d'insécurité et angoisse pour elles comme le harcèlement verbal et sexuel ; le rejet des autorités et de leurs propres familles dès qu'elles prennent des décisions personnelles ; l'étouffement qui provoque être traitée toujours comme une mineur par la loi, les hommes de la famille et, pire, les femmes de la famille qui répètent

les phrases et stéréotypes imposés par la société machiste, sous le voile de la coutume. Des obstacles qui empêchent l'épanouissement et le développement des femmes.

Cette situation est un Continuum, c'est-à-dire, que la discrimination envers les femmes et la violence que celle-ci implique se produit à toutes les étapes de leur vie. Par exemple, les filles sont rejetées au moment de la naissance et aussi quand elles sont victimes de violences sexuelles, d'abus, de harcèlement de la part des hommes connus et inconnus. Elles subissent des abus à l'école, aux barrières militaires, des enlèvements par des groupes armés. Quand elles sont des jeunes filles elles subissent de la discrimination éducative et économique (héritage) ; des mariages précoces, des grossesses précoces. À l'âge adulte, il y a des mauvais traitements infligés par le mari, l'abandon par le mari ; elles ne participent pas aux décisions de la famille ; en dehors de la famille, elles subissent la pression des taxes illégales aux marchés, peuvent aussi être accusées de sorcellerie, ont très difficilement accès à la justice, n'ont pas d'accès à l'argent pour gérer l'économie familiale. Et finalement, arrivées au troisième âge, elles sont très souvent accusées de sorcellerie, expulsées de la famille, de la communauté, déshéritées après la mort du mari ; elles sont considérées comme une charge et complètement inutiles pour la société.

C'est ainsi que cette violence, externe et interne, est présente tout au long de la vie de la femme : violence externe quand les acteurs et facteurs qui mettent en danger la sécurité quotidienne des femmes sont en relation avec la présence des armes, avec des conflits

armés locaux ou avec la présence des forces étatiques dans les communautés et dans des lieux publics comme les marchés, les routes et les champs ; violence interne, est la violence commise dans le foyer, dans la famille, dans l'entourage le plus proche, celle perpétrée dans des lieux privés.

En suivant cette description faite par des femmes de Sud Kivu, les acteurs qui menacent la sécurité des femmes peuvent être classifiés aussi comme : externes, c'est-à-dire, des agents étatiques (militaires, travailleurs du service public, administrateurs, des *mwamis*², des policiers, des groupes armés), des bandits, la propre communauté, des voisins ; et internes, c'est-à-dire, les proches, le mari, les propres enfants, des frères, des oncles, la belle-famille.

L'Est de la RDCongo a vécu différents conflits dans les dernières 20 années. Un moment particulièrement violent pour les femmes du Sud Kivu, bien marqué dans leurs souvenirs et dont elles parlent à propos de sa sécurité, c'est la période entre 2003-2004³. Cette période s'est caractérisée par des déplacements internes massifs, des viols, des pillages et des enlèvements ; beaucoup de familles ont été séparées, les maris assassinés et les propriétés pillées. Les femmes s'en souviennent comme une époque douloureuse, un moment traumatique dans leur vie, plein d'angoisse et d'incertitude. Pendant cette période, on a enregistré un nombre très élevé de viols commis sur des filles, des jeunes filles,

2 Nom en swahili des chefs traditionnels du Sud Kivu.

3 Laurent Nkunda mène un affrontement avec l'armée congolaise et en mai 2004, il occupe avec son groupe armé la ville de Bukavu et ils commettent des crimes de guerre, entre autres des viols systématiques.

des femmes et des femmes âgées et, dans des cas isolés, des garçons et des hommes. Comme ce fut le cas à la fin des années 90 avec la montée des conflits armés à l'Est de la RDCongo, le viol est devenu aussi une arme de guerre en 2003-2004.

La recrudescence de cette violence peut s'expliquer en partie par la discrimination dont ont souffert et souffrent les femmes (historiquement), avec ou sans conflit armé ; mais aussi par l'impunité généralisée qui règne sur tous les crimes, y compris les crimes de guerre et contre l'humanité. Les organisations des femmes dénoncent le fait que cette culture de l'impunité a provoqué que, une fois la guerre finie au Sud Kivu, les cas de viols et de violences domestiques ont augmenté, cette fois-ci perpétrés par des hommes civils, pas en armes.

Les autres facteurs qui contribuent à cette constante spirale de violence basée sur le genre au Sud Kivu : les normes, traditions et valeurs transmises de façon orale de génération en génération qui concèdent plus d'importance à l'homme qu'à la femme et qui maintiennent un système de contrôle sur tous les aspects de la vie des femmes, depuis la naissance jusqu'à la mort.

Quand les femmes parlent d'insécurité au Sud Kivu, elles parlent de sécurité économique, sécurité physique, sécurité au foyer, sécurité culturelle, sécurité juridique et sécurité politique. L'insécurité physique est la plus signalée, avec, en tête, celle qui se vit au foyer, toujours dans un contexte d'insécurité économique et de discrimination.

Des dénonces rapportées par les femmes font état des cas de femmes brûlées, pendues, assassinées à coups de couteaux ou de poing, retrouvées mutilées

dans des fossés ou tuées dans leurs propres maisons. Les signes de mépris et les insultes publiquement adressés aux femmes, surtout à celles qui sont avancées en âge, sont aussi courants dans ces dénonces. La tradition et la culture pérennisent la discrimination, y compris contre filles et adolescentes, qui tombent enceinte très jeunes ou qui sont enlevées pour se marier et rejetées quand elles “ ne servent plus ”.

Cette insécurité est plus manifeste aux endroits où la femme est présente quotidiennement : la maison, les champs, le marché, les sources ou points d'eau et l'école.

Il y a une série d'incidents d'insécurité dénoncés par les femmes de Sud Kivu qui se répètent sans arrêt, dans tous les territoires. Le viol commis au sein de la famille est l'une des violences le plus dénoncées par les femmes ainsi que l'inceste, qui n'est jamais nommé comme tel, mais rapporté comme “ viol commis par un ascendant ” tel qu'écrit dans le Code Pénal congolais. Les femmes remarquent aussi des viols commis dans des écoles et des universités par les enseignants, qui utilisent ce crime comme moyen de harcèlement.

L'arrangement à l'amiable quand il y a des cas de viol se révèle être une habitude répandue, due à l'ampleur de la pauvreté, aux problèmes d'accès à la justice causés par l'impunité et manque de confiance dans ce système et à la culture et traditions. La crainte du coût qu'implique toute procédure judiciaire pousse certaines familles des victimes de violences sexuelles, spécifiquement le viol, à recourir à l'arrangement à l'amiable. Dans un tel contexte, une fille violée devient une “ marchandise déclassée ”.

Les femmes de Sud Kivu considèrent que la cause principale de son insécurité au foyer est due à l'irresponsabilité des hommes face à leur famille. Il y a de nombreux cas d'abandon signalés comme des cas de polygamie, une fausse polygamie derrière laquelle les hommes n'assument pas leur rôle. A ceci s'ajoutent les cas des hommes qui chassent leurs femmes et enfants du foyer pour installer d'autres femmes dans ces maisons. Tous ces cas reflètent un manque de responsabilité des hommes envers leurs enfants, leurs femmes et leurs familles une fois que le couple ne continue pas à être ensemble dans le même foyer. Dans les interviews réalisées, on retrouve un grand nombre de femmes qui affirment qu'elles se sentaient en sécurité avant leur mariage. Même si pour beaucoup d'entre elles le jour du mariage est signalé comme le jour le plus important de leur vie, après de nombreux accouchements, le chômage qui subissent les maris et la surcharge familiale sur elles qui les oblige à travailler dans le commerce informel, la vie finit par devenir très dangereuse.

La discrimination systématique de la femme dans la communauté continue d'être l'une des causes de multiples formes de violences et humiliations au sein de son propre foyer. La violence économique est exemple clair, très concentrée sur ce qui concerne le droit à l'héritage ou à l'accès à la terre. La violation de ces droits laisse les femmes, et surtout les veuves, sans moyens de subsistance pour maintenir leurs enfants. Des fois elles perdent même leurs maisons, récupérées par la belle-famille, une fois le mari mort.

Les femmes de Sud Kivu parlent du manque de politique pour un accès à la santé maternelle. Très souvent

elles ne sont pas en mesure de payer les frais d'hospitalisation et si elles doivent y rester plus longtemps que prévu, faute de moyens, se voient parfois obligées à s'évader. Elles dénoncent aussi le manque d'infrastructures qui leur permettent de travailler, de circuler et de vivre en sécurité. Elles évoquent le manque d'accès à l'eau potable, l'absence de routes et de ponts en bon état qui assurent une bonne circulation des biens et des personnes, le manque de canalisations qui préviennent les inondations et la destruction des maisons, ponts, routes et marchés. Et, enfin, l'absence d'éclairage public sur les routes et rues. Tout ce déficit d'infrastructures amène à l'histoire de cette femme qui est allée au marché de la ville depuis le village pour vendre ses marchandises et qui, à la fin de la journée, n'a pas gagné grand-chose. Pour économiser un peu d'argent, elle a décidé de rentrer à pied et traverser des endroits isolés, des forêts, des rivières sans ponts, des barrières militaires illégales, et tout cela sans éclairage public, s'exposant ainsi au risque de se faire agresser.

Toutes ces formes d'insécurité sont présentes dans tous les territoires qui conforment la province du Sud Kivu, chacun avec ses particularités.

Les territoires de Sud Kivu

Sud Kivu est composé par huit territoires et la ville de Bukavu et, en général, la sécurité physique et économique et la violence domestique demeurent les principaux problèmes de sécurité pour les femmes. Ces réponses des femmes indiquent qu'on est au-delà de la qualification que Nations Unies avait fait de Bukavu

à travers Margot Wallström, ex représentante spéciale des Nations Unies en matière de violences sexuelles en période de conflit, quand, en 2010, elle avait dit que la ville était la “ capitale mondiale du viol ”.

Il y a des viols massifs commis par des groupes armés dans des territoires comme Shabunda ou par des civils commis contre des filles à Kabare et dans ces deux cas, les raisons et l'impact diffèrent. Chaque territoire a ses propres particularités géographiques, économiques, sociales et surtout identitaires. La situation des femmes diffère aussi selon qu'elles vivent et travaillent autour de Bukavu et Uvira, les deux grandes villes avec de grands marchés – formels et informels – et une intense activité commerciale nationale et transfrontalière, ou qu'elles soient ailleurs ; différence entre celles qui vivent de l'agriculture et l'élevage ou celles qui vivent de la pêche autour des lacs ; ou celles qui cultivent leurs champs près des carrés miniers.

Bukavu

“ Ici, à Panzi, à cause du mauvais état de la route. Quand il y a embouteillage, les voleurs en profitent pour ravir des sacs à main aux femmes. La route est très glissante quand il pleut et cela fait à ce que les mamans arrivent en retard à la maison. ”⁴

Les insécurités physique et économique sont celles qui préoccupent d'une façon spéciale les femmes et hommes de Bukavu, et surtout la violence domestique, avec de nombreuses références aux maris qui battent leurs femmes en privé ou en public au milieu de la rue,

⁴ SMS reçu dans le système FAF depuis Bukavu, en 2015.

en exerçant des fois ces violences avec la complicité et l'appui de la belle-famille de la femme ; l'irresponsabilité des hommes qui abandonnent leurs femmes et enfants pour une autre femme en volant l'argent de la famille est aussi dénoncé ainsi que l'assassinat.

Entre le 1er octobre 2014 et le 31 de mai 2015, Femme au Fone a enregistré 4 cas de femmes mortes : 2 filles mineures assassinées, dont les corps ont été retrouvés poignardés, étranglés et même mutilés à Panzi. Et 2 femmes mortes dans un accident de véhicule.

Le mauvais état des routes, le manque de services basiques comme eau potable, électricité, éclairage des routes et rues pendant la nuit, est aussi dénoncé comme une insécurité pour les femmes de Bukavu.

Uvira

“ La sécurité de la femme c'est toujours un problème, le week-end passé, ici à Uvira, ils sont entrés dans la famille, ils ont violé une fillette de 8 ans, ils ont amputé la maman de ses doigts, pour aller chercher l'argent gardé dans la maison. ”⁵

La sécurité physique est la plus signalée avec la sécurité économique et la sécurité au foyer. Des femmes dédiées au petit commerce –des fois transfrontalier avec le Burundi– et à l'agriculture sont surchargées par ces activités qui ne rapportent que pour la subsistance de la famille et qui sont pleines de risques dans les routes et chemins délabrés qui profitent aux bandits pour des tracasseries et des viols. Nombreux sont les viols des filles, commis surtout par des hommes civils et des

⁵ SMS reçu dans le système FAF depuis Uvira, en 2015.

hommes en armes⁶, des fois pendant une incursion dans la maison des femmes commerçantes, des faits dénoncés surtout dans la ville d'Uvira. Il y a aussi des agressions et discriminations pour appartenir à une autre ethnie.

Le poids de la coutume qui empêche les femmes d'accéder à l'héritage est un cas très dénoncé et perdre les champs dans des endroits comme la Plaine de la Ruzizi ou les Hauts Plateaux, c'est perdre les moyens pour maintenir la famille. “ Les champs constituent le pilier de la vie, quand tu vas récolter les maniocs, ça t'aide à la survie de la famille, parce qu'aujourd'hui, sans les champs, les enfants ne vont pas étudier, si tu ne vends pas ces maniocs tu ne saurais te faire soigner ”⁷.

Entre le 1 octobre 2014 et le 31 mai 2015, FAF a enregistré 7 cas de femmes mortes : 3 tuées par leur mari ; 1 femme tuée pendant qu'elle puisait de l'eau ; 1 femme égorgée chez elle ; 1 femme tuée par balles dans un conflit interethnique ; et 1 femme dans l'accident d'un bateau dans le lac Tanganyika.

Kalehe

“ Une femme était au champ et à son retour, elle a trouvé sa maison démolie par des inconnus qui ont emporté deux

⁶ Militaires, police, groupes armés irréguliers, comme les Forces Démocratiques de Libération de Rwanda, FDLR, ou les Forces de Libération Nationale entre autres, sont signalés par les femmes d'Uvira dans les interviews et dans des SMS enregistrés dans le système FAF entre 2014 et 2016.

⁷ SMS reçu chez FAF depuis Uvira, en 2014.

poules et une somme d'argent équivalent à 30.000 FC⁸. Elle est triste et ne sait pas comment vivre avec ses enfants. ”⁹

Le territoire de Kalehe est l'un des territoires qui a toujours attiré l'attention à cause des événements qu'il a connus. Des cas de violences sexuelles massives, des pluies torrentielles qui ont provoqué des éboulements, la destruction de maisons et de champs. La femme fait face non seulement à des problèmes liés à la santé mentale, conséquence des atrocités des violences sexuelles, mais aussi à l'insécurité économique qu'elle subit. Elle est affaiblie suite à la destruction de sa première unité de production qu'est le champ ; les pillages qui sont l'œuvre des groupes armés nationaux, étrangers et de l'armée régulière congolaise.

Le mauvais état des routes rend très difficile de donner suite aux produits des champs. Dans son foyer, les violences domestiques sont au rendez-vous, des femmes battues, humiliées, contraintes à des nombreuses naissances et à des mariages précoces. Entre le 1er octobre 2014 et le 31 mai 2015, Femme au Fone a enregistré 1 cas de femme morte “ trouvée emballée dans un sac au bord du lac Kivu ” dit le SMS.

Une forte préoccupation des femmes de Kalehe est l'insécurité provoquée par des arrangements à l'amiable en cas de viol et des grossesses précoces qui aboutissent à des mariages précoces¹⁰, célébrés à la façon coutumière et avec l'aval des chefs traditionnels.

8 30.000 Francs congolais équivaut en 2015 à 30 dollars américains.

9 SMS reçu chez FAF depuis Kalehe, en 2014.

10 Dans les cas de grossesse précoce on pratique le “ mbuzi ya mazarau ”, une tradition qui oblige au mariage précoce en échange des chèvres pour

Walungu

“ Plusieurs femmes restent dans des centres de santé après les soins à cause de leur mauvaises conditions de vie, aussi beaucoup d'hommes vont dans la forêt pour chercher des biens sans revenir ; que l'Etat crée des programmes pour diminuer la pauvreté et sensibiliser par rapport aux mutuelles de santé. ”¹¹

L'érosion est considérée la cause de la baisse de la productivité agricole qui frappe plus de 70% de la population. Ce territoire, jadis réputé pour sa production agricole, ne parvient plus à assurer l'autosuffisance alimentaire de sa propre population. Les raisons en sont nombreuses : la forte pression démographique, la dégradation des sols et la baisse de fertilité. Il y a une situation d'insécurité alimentaire et les femmes se retrouvent en grande insécurité au niveau du foyer.

Autres insécurités qui prévalent dans la vie quotidienne des femmes sont l'insécurité physique, l'insécurité au foyer et l'insécurité économique.

Entre le 1er octobre 2014 et le 31 mai 2015, Femme au Fone a enregistré 9 cas de femmes mortes : 2 cas de femmes qui se sont suicidées : “ A Walungu, les femmes ont l'habitude de se suicider, et, en une semaine, 2 se sont déjà suicidées, le cas le plus récent est celui d'une maman du village Kabikwinja ”. 2 femmes mortes pour la maladie de choléra. 1 femme qui “ avant de mourir elle a dit que sa voisine l'a empoisonnée ”. 1 femme trouvée en état de décomposition. 1 femme noyée ; 1 femme assassinée : “ ils ont trouvé un homme

la famille de la mineure.

11 SMS reçu chez FAF depuis Walungu, en 2015.

et sa femme tués à l'aide d'une machette par des inconnus ” ; 1 femme morte par balle ; 1 femme enceinte tuée avec ses enfants.

Kabare

“ Le samedi 31 Janvier 2015, à Bushumba une maman a mis au monde en route. Elle a été aidée par les autres femmes. ”¹²

Les femmes vivent une vie marquée par les coutumes qui les discriminent depuis toutes petites. Beaucoup de filles n'ont pas été envoyées à l'école et aujourd'hui un grand nombre de femmes sont analphabètes. Les insécurités physique et économique dans les marchés et les champs sont récurrents. A Kabare préoccupe la pauvreté et la faim dans les foyers.

La multiplication des viols des filles mineures commis par des hommes de l'entourage et les problèmes d'accès à la justice préoccupent les femmes. Ce territoire est caractérisé par une insécurité généralisée dominée par les attaques d'hommes armés qui font des incursions dans les maisons.

Entre le 1er octobre 2014 et le 31 de mai 2015, Femme au Fone a enregistré 3 cas de femmes mortes : 1 femme trouvée morte chez elle et 2 femmes assassinées ; 1 par une personne inconnue et l'autre par le mari.

¹² SMS reçu chez FAF depuis Kabare, en 2014.

Mwenga

“ Une personne a été enlevée par les Raia Mutomboki¹³ et jusque maintenant elle n'est pas encore retrouvée. Ce fait s'est passé le mercredi de la semaine passée à Kababile après le meurtre d'un militaire gardé par les Raia Mutomboki. ”¹⁴

Les incidents sur les sécurités physiques sont les plus nombreuses selon les femmes de Mwenga : enlèvement, présence des groupes armés, viol de femmes et filles mineures par des hommes adultes, violences au foyer. Les femmes se sentent plus en insécurité aux champs et sur la route où elles ont peur de croiser des hommes en armes. Entre le 1er octobre 2014 et le 31 mai 2015, Femme au Fone a enregistré 1 cas d'une femme morte.

“ Une fille a été battue à Kaga la nuit du 1er Janvier 2015. C'est la victime d'un manque de compromis entre un homme et sa femme qui, jusqu'aujourd'hui vivent séparés, en voulant avoir l'habit du mariage. Le père l'a envoyée auprès de sa mère, la maman à son tour l'a envoyée auprès de sa tante. Dans ces circonstances, la fille est tombée entre les mains des bandits qui lui ont arraché les trompes. ”¹⁵

L'insécurité dans ce territoire est très grande pour les femmes en raison de la présence de groupes armés.

¹³ Groupe armé présent dans les territoires de Mwenga et Shabunda.

¹⁴ SMS reçu chez FAF depuis Mwenga, en 2015.

¹⁵ SMS reçu chez FAF depuis Mwenga, en 2015.

Fizi

“ A cause du manque de l'eau potable, la malaria et le choléra font rage à Baraka. ”¹⁶

La pauvreté des femmes, qui ne sont pas capables de subvenir aux besoins de leurs familles et qui sont souvent battues par leurs maris quand ils leur demandent de l'argent, est très souvent dénoncée par les femmes, ainsi que le fait que les femmes sont obligées de se prostituer pour survivre, c'est-à-dire, sécurité économique dans le foyer et violence physique.

Les femmes de Fizi dénoncent les coups et blessures des maris, les injures publiques, la jalousie qui amène les maris à battre leurs femmes, l'abandon des familles par les maris pendant des longues années, l'adultère commis soit par le mari, les femmes enceintes battues par leurs maris, la répudiation des femmes par leurs maris, la vente illicite des biens de la famille par le mari à l'insu de la femme.

Les femmes dénoncent le viol commis à l'égard de la femme et de la jeune fille soit par des militaires soit par des bandits armés qui font incursion dans des maisons d'habitation. Le mauvais état des routes provoque des accidents de circulation à cause desquels la plupart des fois les femmes qui font le commerce perdent leur vie.

Entre le 1er octobre 2014 et le 31 mai 2015, Femme au Fone a enregistré 10 cas de femmes mortes : 2 assassinées par leurs maris, 1 par des coups de balles, 1 “ par des inconnus en tenue militaire ”, 1 s'est suicidée, 3 par

¹⁶ SMS reçu chez FAF depuis Fizi, en 2015.

accidents et 1 autre femme enceinte. Et 1 femme violée et volée.

Idjwi

“ Toutes les conditions de sécurité dans notre territoire en ce qui concerne l'économie, la politique et la culture et coutume ne marchent pas bien suite aux multiples insécurités qui règnent ce dernier temps chez nous. ”¹⁷

La sécurité physique et la sécurité au foyer sont les principales préoccupations des femmes de l'île au milieu du lac Kivu. Sa position dans la communauté est fragile dès l'enfance et tout cela vécu avec beaucoup de difficultés économiques. Tout le monde peut se permettre de la traiter comme un être inférieur. Au foyer, elle subit toutes formes de violences dont le mari est le principal acteur, suivi de quelques membres de la belle-famille. La dot avant le mariage continue à être perçue comme une action qui confère au futur mari et à sa famille le droit d'achat de la femme. Entre le 1er octobre 2014 et le 31 mai 2015, Femme au Fone a enregistré 5 Femmes mortes à Idjwi : 1 femme assassinée brûlée par son mari ; 3 femmes assassinées : “ 3 femmes sont mortes durant ces mois. Les femmes sont en insécurité ces derniers jours à Idjwi Nord. Elles sont victimes de l'étranglement quand elles vendent ” et 1 femme enceinte morte.

Toute la charge de la famille revient à la femme qui par des petits commerces et le travail de champ la fait survivre. Elle ne peut pas jouir de son droit d'héritage. Elle n'a pas accès à la terre, elle peut cultiver mais elle

¹⁷ SMS reçu chez FAF depuis Idjwi, en 2016.

n'aura aucun contrôle sur les récoltes et ses bénéficiaires malgré tous ses efforts.

La participation de la femme dans la gestion communautaire et politique est un sujet qui intéresse de plus en plus les femmes d'Idjwi, mais le manque des moyens pour donner la caution exigée lors du dépôt de la candidature constitue un obstacle à cette participation. Comment pourrait-elle vaincre la dépendance si rien n'est mis en œuvre pour la booster économiquement et obtenir sa pleine participation ?

Shabunda

“ Il y a des cas d'insécurité grandissant observés dans mon territoire surtout comment la femme est utilisée comme un objet, elle n'est pas respectée, elle est déshabillée en plein air, les hommes qui changent les femmes comme les habits... ici les femmes sont tabassées et injuriées sans respect. ”¹⁸

Shabunda manque presque de toute forme d'infrastructures. Il demeure l'un des territoires les plus isolés de la RDCongo. Les deux grandes guerres que le pays a connu y ont recruté des combattants et y ont laissé des centaines des milliers de victimes. C'est à Shabunda qu'un nombre incalculable des femmes ont subi des violences sexuelles d'une brutalité inégalée, non finie aujourd'hui. L'exploitation illégale intensive des minerais met les femmes en insécurité dans cette partie de Sud Kivu où la coutume et la tradition sont très influentes dans la société.

¹⁸ SMS reçu chez FAF depuis Shabunda, en 2015.

La sécurité physique constitue le problème majeur auquel les femmes font face dans le territoire de Shabunda, suivi de la sécurité économique. Les femmes évoquent le chômage, la polygamie et l'abandon de la famille par le mari ; la présence des groupes armés, les enlèvements et l'absence de mariage civil.

Entre le 1er octobre 2014 et le 31 mai 2015, Femme au Fone a enregistré 9 cas de femmes mortes : 1 femme noyée en provenance d'un carré minier ; 1 femme morte à la suite d'une césarienne ; 1 fille morte foudroyée ; 1 tuée par des Raia Mutomboki ; 3 femmes tuées par leurs maris et 2 autres tuées par un homme inconnu.

Participation et loi

La participation politique de la femme au Sud Kivu, telle qu'analysée à travers les émissions radio de FAF, révèle que le manque de préparation des femmes du fait de la surcharge familiale et ses problèmes financiers, demeurent deux causes majeures qui font que les femmes ne soient pas très actives politiquement. Beaucoup de femmes dans des différents territoires – mêmes isolés comme Idjwi et Shabunda – réagissent et montrent l'intérêt d'être formées sur leurs droits et de s'organiser.

En 2000, le Conseil de Sécurité de Nations Unies a approuvé la Résolution 1325 sur femme, paix, participation et sécurité, qui devient le pilier fondamental de la lutte des femmes. La République Démocratique du Congo a ratifié cette Résolution. Son Plan d'Action National de la 1325 (PAN) de 2010 prévoit la formation de la Commission de Pilotage de la Résolution 1325 de Nations Unies. Au Sud Kivu cette Commission a été mise

en place en 2014 et elle a réalisé quelques activités pour installer les Comités Locaux de pilotage, ce qui fait du Sud Kivu la province la plus avancée de la RDCongo en ce qui concerne l'application du PAN 1325. Malgré cela, ces comités sont composés en majorité par des autorités de sécurité masculines et ne représentent guère les femmes et la société civile.

Au niveau régional, une analyse de l'Accord Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération en RDCongo et dans la région des Grands Lacs d'Afrique¹⁹, révèle que l'accord manque une perspective de genre. " L'impact différentiel du conflit sur les femmes et les hommes est nulle part réfléchi, ni la contribution de la société civile et des organisations de femmes pour la paix. Dans l'Accord Cadre, même si la violence sexuelle est mentionnée une fois, elle est décrite comme un acte plutôt qu'un crime. Nous devons continuer à redéfinir le genre dans la consolidation de la paix, et aller au-delà d'égaliser le genre aux femmes victimes de violences sexuelles ”²⁰.

Participation politique de la femme

À travers la Constitution de 2006, l'État congolais a pris des engagements vis-à-vis de ses citoyens en consacrant dans son article 14 la parité hommes-femmes au sein des institutions nationales, provinciales et locales.

19 L'accord cadre de paix et de stabilité en République Démocratique du Congo, signé à Addis-Abeba en février 2013 par neuf pays.

20 Solange Lwashiga Furaha, Secrétaire exécutive du Caucus des femmes congolaises du Sud Kivu pour la paix et porte-parole national du mouvement Rien sans les Femmes. Déclaration pour la Conférence à New York, 15 ans de la 1325, bilan en RDCongo.

Pourtant les femmes congolaises restent sous représentées dans différents domaines et institutions du pays, du sommet à la base.

Beaucoup d'obstacles empêchent la participation paritaire de la femme au Sud Kivu, mais deux idées communes aux femmes lorsqu'il s'agit de la nécessité d'augmenter la quantité et la qualité de la participation des femmes au niveau communautaire, provincial, national sont : 1) Exiger la présence des femmes sur les listes des partis politiques et 2) Que les hommes se lient aux femmes pour revendiquer et respecter les droits des femmes.

Les femmes recommandent de dénoncer les violations liées aux élections ; qu'elles puissent travailler en synergie pour être plus fortes ; qu'une caisse d'épargne soit initiée en soutien aux femmes candidates ; et qu'elles adhèrent et créent des partis politiques.

Les femmes du Sud Kivu parlent du besoin d'être organisées. Ce sont celles qui peuvent conseiller les autres femmes, les appuyer et les accompagner quand elles souffrent des violences, discrimination et abandon. Faire partie d'une organisation des femmes est pour elles une des solutions pour se sentir en sécurité, un endroit où elles seraient non seulement sensibilisées mais aussi formées pour savoir se prendre elles-mêmes en charge en exerçant des activités génératrices de revenus.



OR, TERRE ET VIOL

Notre père est mort, il y a de cela deux ans. Il a laissé un grand champ à notre mère. Cependant il y a un groupe d'hommes qui travaillaient dans la rivière Kasonge¹, à côté de notre champ, pour y chercher des minerais. Ils ont commencé à avancer jusque dans notre champ. Un jour je me rendais au marché, derrière moi deux hommes parlaient et disaient comment ils allaient détruire les palmiers de notre champ pour creuser et chercher ainsi des minerais. Je me suis précipitée à la maison pour avertir ma mère et nous nous sommes rendus au champ. Ma mère m'a proposé d'aller voir de l'autre côté de la limite ce qui se passait pendant qu'elle restait pour cultiver les maniocs. Arrivée là-bas j'ai vu qu'ils avaient déterré tous les palmiers à huile. Je leur ai demandé pourquoi ils faisaient cela et leur responsable m'a répondu que puisque mon père était mort, ils feraient ce qu'ils voulaient. J'ai insisté, il est monté du trou et il m'a entraîné dedans et il a appelé ses amis, ils étaient au nombre de quinze. Ils m'ont tous tabassée, déshabillée et cinq d'entre eux m'ont violée jusqu'à ce que je me suis évanouie².

1 Territoire de Fizi, Sud Kivu.

2 Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2015.

CHAPITRE 3

OÙ EST LA PROTECTION ?

Ce chapitre parle du projet Femme au Fone, développé par plusieurs organisations et mise en place pour une équipe des professionnels situés à Bukavu entre octobre 2013 et janvier 2016. Bob van der Winden approfondit dans ce chapitre sur ce qui fut Femme au Fone pendant cette période et comment l'idée est surgie.

La difficile orographie, les pauvres chemins de communication et l'insécurité ont enfoncé beaucoup de populations du Nord Kivu et Sud Kivu dans le silence et la non-protection. Des barrières naturelles et politiques dans un pays très centralisé jouent en faveur de nombreux groupes armés qui sont devenus forts dans les deux provinces.

Les femmes du Nord et Sud Kivu souffrent d'une manière spéciale les conséquences de cet isolement traduit en insécurité. Néanmoins, ni les autorités congolaises ni la communauté internationale –personnalisée dans

l'ONU- ne prennent pas en compte leurs propositions pour créer de meilleures conditions de vie pour leurs communautés et familles.

Femme au Fone : plainte, information et pression politique

Les télécommunications sont des outils exceptionnels pour raccourcir des distances et pour devenir un haut-parleur capable d'alerter à propos des dangers et du niveau d'insécurité que vivent les populations locales ; autrement ces situations sont vouées à tomber dans l'oubli.

D'après de principe est née en 2012 Femme au Fone, un projet original de la Fondation WorldCom-LolaMora (WCLM) et Radio Maendeleo, radio communautaire régionale située à Bukavu, province de Sud Kivu.

C'était un système qui, tissé sur trois axes – communication, information et pression politique – offrait aux femmes des Clubs d'Auditeurs de Radio Maendeleo un outil pour informer sur les incidents de sécurité à travers l'envoi de SMS, pour mettre en marche ainsi un système d'information qui permette à l'équipe de la station radio de faire pression et d'interpeler les autorités.

Le projet a mis en évidence la discrimination structurelle sous-jacente dans la société congolaise envers les femmes et, après plusieurs mois d'épreuve, les femmes ont décidé d'être à la tête du processus en incorporant deux organisations locales : l'Association des Femmes des Médias de Kivu Sud (Afem-SK) et le réseau

des organisations des femmes Synergie des Femmes pour la Paix et la Réconciliation (SPR).

De cette manière, le nouveau système faisait appel aux femmes directement. Ce sont elles qui décident ce qu'elles veulent raconter, comment et quelle signification ont leurs messages. FAF leur offre un système (software) et une plate-forme (une station de radio et une équipe de professionnelles au service de FAF). Ces messages sous forme de SMS arrivent à un ordinateur programmé pour les classer selon l'urgence, les sujets ou les zones géographiques, à partir de certains mots clés. Une équipe de professionnelles coordonnée par Radio Maendeleo et WCLM met en œuvre FAF. C'est l'équipe qui reçoit les SMS, vérifie leur contenu, complète l'information, produit des programmes radio à partir de ces sujets et s'occupe des alertes et des aspects techniques du système.

La radio est ainsi le canal et le porte-parole des messages et des alertes que la population envoie au système. L'équipe de FAF vérifie et analyse les informations avec l'objectif d'alerter les autorités locales ou provinciales, les ONG et d'autres organisations ou institutions responsables de donner une réponse aux problèmes. En outre, les SMS ou messages deviennent aussi source d'information pour produire des programmes à la radio et les soucis et propositions des femmes deviennent des sujets de débat. Depuis janvier 2014, Radio Maendeleo et Afem-SK offrent chaque semaine aux auditeurs toutes les nouveautés qui arrivent de FAF.

Du local à l'international et retour au local

FAF est incorporée dans un réseau international représenté par les fondations WCLM, Medio et Sundjata ainsi que l'organisation Cordaid des Pays Bas. Cet appui est clé pour transmettre des demandes locales vers le cadre international, avec l'objectif commun de placer l'agenda des femmes congolaises dans des forums et des espaces où l'on prend des décisions qui touchent directement ces femmes.

En plus, FAF a construit le "Baromètre de sécurité des femmes au Kivu", un projet qui cherche à définir avec les femmes des indicateurs concrets sur leur définition de sécurité. Ce baromètre est au même temps un instrument pour suivre l'implémentation de la Résolution 1325 des Nations Unies. FAF a publié trois rapports consécutifs dans ce sens¹.

Le lobby est aussi à la base de ce projet. En impliquant les femmes des Kivu et en utilisant les définitions de sécurité qu'elles-mêmes ont donné, on leur appui aussi à trouver leurs propres solutions. L'équipe FAF produisait une émission radio chaque semaine où les femmes participaient activement, faisait des campagnes radio, soutenait et faisait partie des campagnes des femmes, animait le site web FAF² avec des articles et analyses, publiait aussi sur Facebook et Twitter et produisait un bulletin trimestriel qui était traduit du français à l'anglais et à l'espagnol. L'équipe FAF a aussi

1 Voir Chapitre 6 de ce livre.

2 www.femmeaufone.net

produit les rapports Échos de la Sécurité des Femmes, un par an, pour le lobby international et national.

En octobre 2015 la Résolution 1325 de Nations Unies a célébré son 15^{ème} anniversaire et en RDCongo on a fait aussi le bilan. L'organisation Caucus des Femmes Congolaises du Sud Kivu pour la Paix affirmait à FAF³ : " Malgré beaucoup les efforts pour la promotion de la Résolution 1325 et des plans d'action nationaux and régionaux, il n'y a aucun impact sur la région. Quand on veut avoir un changement durable on doit dresser un certain nombre de choses, comme la mauvaise gouvernance, le chômage des jeunes, les conflits de terre et ressources naturels, les difficultés économiques et la prolifération de petites armes (...) Des plans ont été soumis, mais jamais implémentés, l'accord-cadre régional⁴ n'a aucune perspective de genre : par exemple, quand les déplacés sont mentionnés, on ne dit jamais que la plupart, ce sont des femmes et des enfants ; même la masculinité militarisée dans plusieurs provinces n'est pas mentionnée du tout ! En plus la contribution de la société civile et des organisations des femmes pour la paix est négligée. Pour nous la conclusion est claire : on doit redéfinir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix et défendre la cause des victimes de violence sexuelle ”.

Pour FAF il est toujours nécessaire cette ligne d'action qui va du local à l'international pour retourner au

3 Solange Lwashiga Furaha, Secrétaire Exécutive du Caucus des femmes congolaises du Sud Kivu pour la paix. Déclaration pour la Conférence à New York, 15 ans de la 1325, balance en RDCongo.

4 Signé à Addis Abeba en 2013.

local, et toujours ensemble avec les femmes congolaises !

Du studio de radio vers le terrain et retour

Une femme de l'équipe FAF nous explique : “ À part les émissions radio, nous avons fait des sorties qui m'ont servi pour découvrir d'autres milieux de ma province, comme le territoire de Fizi. J'ai fait une comparaison par rapport à la situation des femmes partout où nous sommes allés et j'ai trouvé que les femmes souffrent partout de la même manière et j'ai conclu qu'il reste beaucoup à faire pour la sécurité des femmes. Nous avons découvert les milieux, compris les problèmes des femmes, les problèmes de notre société et nous pensons que l'action de notre état est insuffisante, voire absente. Une femme qui se plaint n'est pas écoutée ; les malfaiteurs sont souvent relâchés.

Nous avons eu des informations venant de toute la province, de tous les territoires, on a identifié les problèmes les plus spécifiques aux différents territoires, les problèmes les plus nombreux et communs à tous les territoires. On a aussi organisé des débats à la radio grâce à ces SMS envoyés par les femmes majoritairement.

On avait l'obligation de vérifier l'information donnée et de chercher d'autres sources pour compléter l'information et pouvoir la diffuser à la radio. Cela a enrichi la base des données et nous a fait voir que les femmes dénoncent et participent, elles ne sont pas passives ”.

Du journalisme à l'action et retour

L'équipe FAF avait un Homme au Fone, voici son témoignage : “ Nous avons fait un bon journalisme parce que ce sont les femmes mêmes qui racontent leurs propres situations. On a vu beaucoup d'organisations qui plaident pour la cause de la femme sans impliquer cette femme, et moi, je me dis que c'est une meilleure approche quand elle-même parle de sa propre sécurité et propose des solutions. Cela nous aide à réfléchir lorsqu'on propose un sujet relatif à l'agenda des femmes. En plus, cela nous aide à trouver des thèmes d'animation d'antenne qui préoccupent les femmes, on peut dénoncer aux autorités ces situations. Le sujet de Femme au Fone a aussi aidé Radio Maendeleo, nous avons utilisé les SMS du système pour nourrir les informations de la radio. Un exemple a été la problématique de viol des enfants de Kavumu pendant toute cette période, dans le territoire de Kabare.

Nous avons soutenu de différentes actions, comme une campagne contre la violence domestique, le mouvement Rien sans les Femmes⁵ et maintenant je pense qu'on peut faire un peu plus. La pauvreté est le vrai problème, toute tourne autour des moyens, c'est l'insécurité économique la plus importante aussi bien à Bukavu que dans les territoires. Le manque de moyens fait que la femme soit dans une situation à problèmes réguliers : les problèmes des barrières illégales où les femmes se font voler leurs biens ; problème d'accès aux champs pour cultiver et pouvoir vendre au marché

⁵ Voir chapitre 9 de ce livre.

et manger. Si la situation économique des femmes était améliorée, il y aurait une amélioration dans leur situation, dans leur sécurité ”.

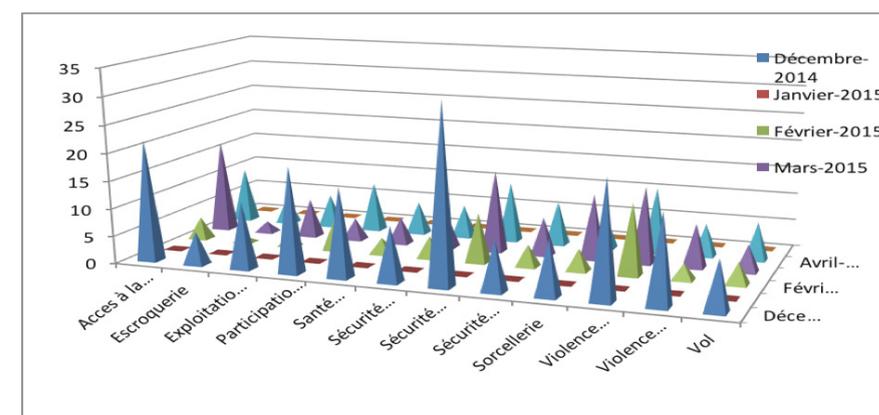
De la pratique à la recherche, aller et retour

Un autre membre de FAF témoignage : « FAF a fourni des chiffres aux arguments des femmes à propos de la sécurité. Nous pouvons affirmer, par exemple : “ Nous avons enregistré autant de femmes battues dans notre système ce mois ”. Cela donne du sérieux à notre travail parce que nous avons construit une base des données quantitatives qui sont très importantes pour appuyer les combats des femmes. Mais la chiffre n'est pas tout.

Lorsqu'un SMS arrive au système il faut toute de suite aller au-delà de ce SMS pour comprendre. Lorsqu'on appelle pour vérifier l'information et que vous avez suffisamment de temps pour parler avec la personne, là, on apprend encore davantage. On ne peut pas percevoir dans le SMS les émotions. On ne peut pas seulement quantifier ! Il faudrait, dans la mesure du possible, aller vers ces femmes-là, discuter avec elles. Quand nous étions partis à Kamanyola (territoire d'Uvira) il y avait des femmes qui habitaient loin mais qui venaient nous voir ; c'est à ce moment qu'on décèle la douleur qu'elles peuvent vivre, ce que nous ne voyons pas dans les SMS. Quand l'une d'elles vous parle de la manière dont le mari l'a abandonnée, de la question d'héritage avec ses frères et oncles, ou quand elles disent “ ma fille a été violée ”, vous avez devant vous une femme qui vous parle des plein de formes d'insécurité qu'on ne saurais pas voir à la seule aide des SMS ; des formes

d'insécurité psychologique que vous allez reconnaître et qui nous permettront d'analyser encore mieux certains SMS. Alors, même si c'est très important, on ne peut pas se limiter aux seules données quantitatives pour voir tous les aspects des insécurités qui vivent les femmes dans sa vie quotidienne. Il faut l'accompagner d'un travail de qualité, qualitatif ».

En quelques chiffres...



SMS

Entre 2013 et 2015 FAF a analysé 3.242 SMS (qui racontaient des incidents de sécurité dans les cités et communautés de Sud Kivu) envoyés par 700 contacts et reçus dans la base de données. L'équipe FAF les a analysés et classifiés par rapport au type d'incident, selon les indicateurs en relation avec les (in)sécurités, comme catégorisés dans la résolution 1325. Chaque SMS était vérifié par l'équipe avec les expéditeurs et d'autres sources complémentaires dans leur environnement.

Emissions Radio

96 programmes radio d'une heure de durée ont été produits chaque semaine. Les émissions étaient basées sur les thématiques évoquées et dénoncées par les femmes à travers les SMS reçus. Ces émissions étaient aussi source de SMS, plus de 4000 messages ont été envoyés comme réaction aux émissions. Ces 4000 SMS ne sont pas compris dans le chiffre de 3.242 de SMS contenant des incidents de sécurité.

Interviews

L'équipe FAF a fait 110 interviews de sécurité avec des femmes de différents territoires de Sud Kivu. Ces histoires sont une source importante pour comprendre ce qui se passe localement. Les interviews ont été réalisées en 2014 dans les communes de Bukavu, Bagira, Kadutu ; à Miti (territoire de Kabare), à Walungu Centre (territoire de Walungu) ; à Idjwi Nord et Idjwi Sud (Territoire de Kalehe) ; à Uvira, Sange et Kamanyola⁶ (territoire d'Uvira) ; et à Fizi-Centre et Baraka (territoire de Fizi). En plus, 35 autres interviews ont été aussi réalisées pendant 2015 dans des territoires comme Mwenga et Shabunda.

⁶ FAF avait décidé de compter les incidents de sécurité enregistrés à Kamanyola dans ceux qui appartenaient au territoire d'Uvira, sachant que Kamanyola appartient au territoire de Walungu. Cela est dû au fait que les problèmes des femmes de Kamanyola sont liés aux conflits et insécurités qui souffrent les communautés et villes de la Plaine de la Ruzizi, comme Luvungi, Kiliba, Uvira ou Sange.

Smartphones

L'équipe FAF a reçu en total 17.000 rapports d'incidents de sécurité de 35 femmes ; ces rapports étaient basés sur une liste de 101 indicateurs de sécurité, définis par les femmes de Sud Kivu. Elles répondaient une enquête installée dans leurs Smartphones et envoyaient le formulaire vers le serveur FAF. De cette façon l'équipe FAF pouvait prendre la "température" de la situation sécuritaire des femmes dans le fil du temps en comptabilisant les incidents les plus fréquemment dénoncés : c'était le Baromètre.

Analyse des données

L'équipe FAF a constamment analysé les données quantitatives pour les issues les plus importants (par exemple types de violence, d'insécurité). Avec des graphiques représentant ces données en général et aussi divisés par territoire, l'équipe FAF a pu faire une analyse préliminaire, discuter les résultats et disposer de ces chiffres comme moyen pour guider le travail qualitatif et, au même temps, bien définir le contenu des émissions radio.



DES BARRIÈRES MILITAIRES

Un jour je me rendais au cours quand un militaire m'avait agressé avec une arme, c'était à une barrière et je plaidais pour un ouvrier de l'école qui transportait des tôles de l'école ; le militaire lui demandait de payer avant de passer. Le militaire continuait à me menacer avec l'arme et moi j'insistais à plaider pour l'ouvrier, pour qu'on lui laisse passer sans rien payer. J'ai dit au militaire de la barrière que j'allais faire rapport à son supérieur et là, il est arrivé à me laisser passer. Je demande aux autorités militaires de bien éduquer leurs soldats et de supprimer ces barrières car elles servent seulement à nous insécuriser, surtout aux villages. La population souffre à cause de ces barrières militaires, surtout les femmes. Elle ne peut pas traverser une barrière militaire tant qu'elle n'a pas payé 500FC¹ plus 100 pour passer. Tu trouves que toi, femme, tu avais 1000FC pour acheter une mesure de farine, tu es obligé de payer 700FC en tout... Cette insécurité pèse beaucoup sur les femmes et l'économie de sa famille².

¹ Francs congolais.

² Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2015.

CHAPITRE 4

“ NOUS ÉCOUTONS TOUTES LES SEMAINES ”

Les médias ont été une composante capital de Femme au Fone, son équipe de mise en œuvre formée par sept journalistes et son siège lacé à Radio Maendeleo, radio communautaire de Sud Kivu. Ce chapitre est une conversation en forme d'interview entre deux des journalistes de l'équipe FAF, Raïssa Kasongo et Héritier Boroto, sur l'importance de la radio et le travail des journalistes, devenus aussi des analystes et chercheurs.

Q : Qu'est-ce que les deux années passées à ne travailler que sur les questions des femmes et de la sécurité de la femme ont signifiée pour toi ?

Héritier : Ces deux années ont été d'un grand apport pour moi. Femme au Fone est une expérience qui m'a beaucoup édifié. J'ai approfondi ma connaissance sur la sécurité des femmes, j'ai aussi appris des techniques

d'interview avec les femmes victimes de violences, à filmer et faire l'édition des vidéos et à amener des femmes victimes à proposer des solutions à leurs propres problèmes. Cela a été une très bonne expérience.

Q : Quel impact les sorties dans les territoires du Sud Kivu et les rencontres avec les femmes ont eu sur vous ?

Raïssa : J'ai découvert de nouveaux lieux, comme Fizi. J'ai pu comparer la situation des femmes dans ces différents endroits et finalement, j'ai compris que les femmes du Sud Kivu souffrent partout de la même manière. Leurs problèmes sont similaires : les viols, la violence au foyer et plus encore. Partant de cela, j'ai conclu qu'il reste encore beaucoup à faire pour la sécurité des femmes. L'action de notre état est insuffisante, voir absente. On savait que les femmes sont violées, qu'elles ne mangent plus, qu'il y a de l'insécurité mais lorsqu'on interviewe une femme victime et qu'elle te raconte ouvertement sa souffrance, c'est différent, tu palpés la réalité. La situation des femmes est devenue une question particulière à laquelle je prête maintenant plus d'attention dans mes missions, un nouvel aspect.

Q : On parle du terrain mais, vous le gros de votre temps le passiez dans un bureau en recevant des infos sur place en forme de SMS. Qu'est-ce que cela a signifié pour vous alors qu'à la radio vous étiez habitués à faire des reportages ?

Raïssa : C'était une bonne stratégie car elle a impliqué la participation de beaucoup de femmes. Le numéro de

téléphone a aidé les femmes à dénoncer leur insécurité au quotidien. Nous avons reçu des informations venant de tous les territoires de la province du Sud Kivu. Ces informations nous ont permis d'identifier le problème spécifique à chaque territoire en ce qui concerne l'insécurité qui gangrène la situation des femmes au Sud Kivu et d'organiser les débats à la radio grâce à ces SMS.

Héritier : Oui, l'approche a été bonne car elle a permis d'avoir le temps pour réfléchir à la thématique, le temps d'en discuter en équipe, de tirer des conséquences et proposer les angles concrets pour les émissions radio et campagnes de sensibilisation. C'était un plus en terme de soulever un aspect quand on avait l'occasion d'avoir une autorité parmi les invités. C'était une approche très constructive, très participative et enrichissante en termes de récolte des informations mais aussi de leur vulgarisation.

Raïssa : Je suis d'accord, nous recevions beaucoup d'informations sur un même problème en provenance de tous les territoires, et cela a été une réussite. Nous avons également l'obligation de vérifier ces informations en bons journalistes et chercher d'autres sources pour les recouper et les compléter avant leur diffusion à la radio. Nous pouvions à titre illustratif, recevoir 46 messages par jour rapportant des faits sur la sécurité des femmes dans des différents territoires. C'est à base de tout cela que nous construisions petit à petit les indicateurs de la sécurité de la femme à la lumière de la Résolution 1325 des Nations Unies. Des femmes ont dénoncé leur insécurité et participé à la recherche

de la solution à leur problème à travers les SMS comme jamais auparavant. Nous recevions ainsi des informations solides à partir de leurs SMS.

Le témoignage

Q : Vous avez travaillé avec une information envoyée en forme de SMS, ce qui est insuffisant du point de vue journalistique. Mais avec les sorties dans les territoires, vous avez eu l'occasion d'observer certains faits. Comment faisiez-vous la balance de tous ces éléments pour élaborer les informations et les analyses ?

Raïssa : Les SMS dénoncent bien sûr, mais lorsqu'on a un témoignage, l'information est crédible. Et c'est cela que FAF fait. Nous avons reçu des messages venant des différents territoires, mais nous sommes également allés sur le terrain pour les vérifier et interroger les femmes sur d'autres problèmes. La voix de la femme compte.

Les SMS nous ont permis de produire deux rapports appelés Échos sur la sécurité de la Femme au Sud Kivu I et II. Tous deux servent d'instrument de plaidoyer pour la femme. Nous avons été en Hollande, à Amsterdam, au Parlement Européen, pour plaider pour la sécurité de la femme du Sud Kivu ; un plaidoyer dicté par le contenu des SMS et complété par des interviews classés selon les différentes catégories de sécurité définies par les Nations Unies.

Q : Est-ce que cela veut dire que l'on peut faire un travail de journalisme uniquement basé sur les témoignages dans les cas des femmes ?

Raïssa : Je dirais que c'est un journalisme soutenu parce que ce sont des femmes, la cible même, qui racontent leurs situations. Il y a des organisations qui plaident pour la cause de la femme sans l'impliquer mais moi je n'apprécie pas cette façon de faire. Je crois que c'est une bonne approche que de faire participer la femme pour laquelle on plaide en mettant son témoignage à avant-plan, en mettant sa voix en premier lieu. En fait, c'est elle-même qui parle de sa sécurité et propose des stratégies pour trouver des solutions ; nous, nous ne jouons que le rôle du haut-parleur pour amplifier la voix des femmes par le canal de campagnes de dénonciation, de sensibilisation et aussi des pétitions.

La spécialisation professionnelle

Q : Vous faites des interviews depuis des années à la radio, qu'est-ce qui a changé avec FAF, qu'est-ce qui est différent ?

Raïssa : À la radio on aborde plusieurs thématiques à la fois, nous sommes généralistes pour emprunter le terme des médecins. Moi, personnellement, je ne me focalisais pas sur la femme dans mes productions. Par contre avec FAF, j'ai appris à porter mon attention sur la femme et sa sécurité au quotidien. Ça c'est quelque chose de nouveau, c'est différent de ce que je faisais d'ordinaire.

Héritier : FAF a été une très belle expérience pour moi. Les témoignages des femmes sur leur propre insécurité était un plus. Cela donne des idées lorsqu'on propose un sujet relatif à l'agenda des femmes dans la rédaction mais également à trouver des thèmes d'animation d'antenne, à dénoncer auprès des autorités l'insécurité dont les femmes sont victimes chaque fois que l'occasion se présente, une bonne stratégie pour les interpeller à jouer leurs rôles. Même en dehors de la radio, nous avons eu à soulever la question de la sécurité de la femme en cas de nécessité.

Avis personnel

Q : Héritier, comme le seul homme journaliste à Femme au Fone, comment a changé ta vision des questions concernant les femmes et les sujets qu'elles relèvent ?

Héritier : Les sujets relevés par FAF ont aussi aidé Radio Maendeleo dans la préparation des bulletins d'information. Au début du projet nos collègues ne comprenaient pas ce que nous faisons à FAF, mais au fil du temps, grâce à nos multiples explications et au fruit du travail abattu au quotidien, ils ont fini par comprendre. Parfois, on me demandait comment je me sentais parmi une équipe composée que des femmes et à parler que des sujets des femmes. Je leur disais que je me sentais plutôt à l'aise et que ce n'était qu'un choix tout en leur expliquant ce que j'y faisais comme travail. Etant le cadet de 5 filles dans une famille où il y a beaucoup de femmes, je leur faisais comprendre que cela ne constituait pas une gêne pour moi.

Raïssa : Dans la culture des Bashi, il est difficile de voir les femmes au milieu des hommes. Cette mentalité demeure encore aujourd'hui ce qui explique pourquoi les gens cherchent à savoir comment il se sentait parmi les femmes. J'ai toujours apprécié sa réponse. Il leur dit toujours : " J'ai une femme, lorsqu'elle a des problèmes, je suis là pour les résoudre avec elle et les femmes qui sont là, leurs maris devraient être là aussi pour les aider à résoudre les leurs. Il nous faut être là pour comprendre leurs problèmes, pour épargner ma femme et les autres femmes si possible ".

La radio et des messages

Q : Est-ce que la radio continue d'être un média fort ou elle se fait damer des pions par les autres médias comme la télé ou les médias sociaux au Congo ?

Raïssa : La radio garde toujours son avantage sur les autres médias, d'abord à cause de la mauvaise distribution de l'énergie électrique dans plusieurs coins de la province avec des coupures intempestives qui empêchent à plusieurs personnes de suivre la télévision. Mais, il y a aussi ce réel problème de la pauvreté qui limite le pouvoir d'achat d'une bonne couche de la population. Il n'y a que des riches qui peuvent se procurer facilement une télé et même un téléphone. Pour de nombreuses familles qui ne vivent qu'au taux du jour, c'est d'abord à manger qui compte. Les femmes, elles, n'ont pas suffisamment de temps à consacrer aux médias tellement occupées à nourrir leur famille, le travail du champ et tout le poids de la famille qui pèse sur elles.

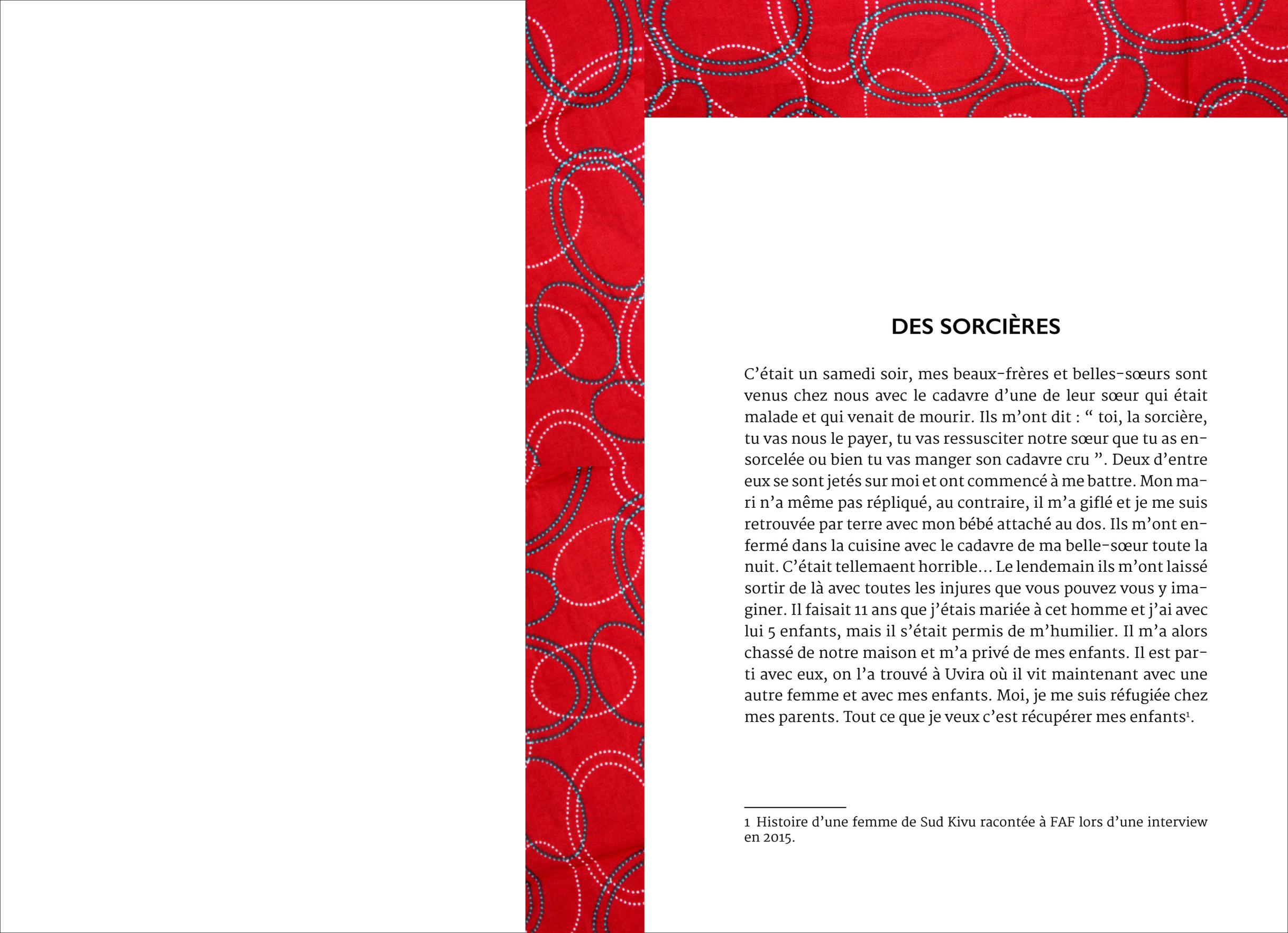
Face à tout cela, on se contente alors d'une petite radio pour suivre une émission et l'actualité et rester ainsi en contact avec la réalité. Les chinois ont d'ailleurs aidé la radio à garder jusqu'à présent cette position de média fort en fabriquant des téléphones portables avec radio incorporée et qui se vendent à vil prix. Les femmes peuvent se les procurer facilement pour s'informer. Elles peuvent également suivre la radio en dehors de chez elles, à bord des taxis et bus qu'elles empruntent en rentrant de leur travail.

Q : En fonction des réalisations de FAF, s'il faut faire une autre campagne de dénonciation et de sensibilisation, sur quoi se focaliserait-on selon vous ?

Raïssa : Mon attention se focaliserait sur les décideurs publics ou mieux sur les gouvernants qui eux, ont le pouvoir de changer les choses. Et mon sujet porterait à cet effet, sur l'insécurité économique. En effet, la pauvreté constitue une source d'insécurité pour la femme qui se trouve seule à porter tout le poids de la famille, abandonnée par le mari ou le père déserteur parti à la quête du soi-disant le bien-être de sa famille mais qui ne revient presque plus. Il y a également le phénomène des groupes armés qui traînent la femme dans la pauvreté. Elle n'a plus l'accès au champ. Ceci freine son développement et rend son autonomisation utopique.

Héritier : La pauvreté est le vrai problème, tout tourne autour des moyens de survie, la bonne gouvernance, l'insécurité économique aussi bien à Bukavu que dans les territoires. L'incapacité d'un père ou d'un mari

à prendre en charge sa famille met régulièrement la femme en insécurité à côté des barrières illégales érigées par certains militaires et policiers qui l'empêchent d'accéder aux champs. Si les conditions économiques de la femme s'améliorent il y aura une amélioration de la situation générale des femmes.



DES SORCIÈRES

C'était un samedi soir, mes beaux-frères et belles-sœurs sont venus chez nous avec le cadavre d'une de leur sœur qui était malade et qui venait de mourir. Ils m'ont dit : " toi, la sorcière, tu vas nous le payer, tu vas ressusciter notre sœur que tu as ensorcelée ou bien tu vas manger son cadavre cru ". Deux d'entre eux se sont jetés sur moi et ont commencé à me battre. Mon mari n'a même pas répliqué, au contraire, il m'a giflé et je me suis retrouvée par terre avec mon bébé attaché au dos. Ils m'ont enfermé dans la cuisine avec le cadavre de ma belle-sœur toute la nuit. C'était tellement horrible... Le lendemain ils m'ont laissé sortir de là avec toutes les injures que vous pouvez vous y imaginer. Il faisait 11 ans que j'étais mariée à cet homme et j'ai avec lui 5 enfants, mais il s'était permis de m'humilier. Il m'a alors chassé de notre maison et m'a privé de mes enfants. Il est parti avec eux, on l'a trouvé à Uvira où il vit maintenant avec une autre femme et avec mes enfants. Moi, je me suis réfugiée chez mes parents. Tout ce que je veux c'est récupérer mes enfants¹.

¹ Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2015.



« LA SÉCURITÉ REGROUPE
PLUSIEURS CHOSES, LE CORPS,
LA MORALE, ET LA SOCIÉTÉ ET,
EN UN MOT, LA COMMUNAUTÉ »

CHAPITRE 5

“ JE VOUS DÉFINIS TOUT DE SUITE CE QUE SÉCURITÉ SIGNIFIE ICI ”

Elysée Nabintu et Jeannette Chandazi sont deux femmes très actives, fortes, leaders dans leurs communautés et correspondantes de FAF depuis le début ; deux femmes qui habitent dans deux territoires de Sud Kivu compliqués pour les femmes : carriers miniers, présence de groupes armés et des cultures rétrogrades qui leur discriminent. Ce sont elles qui font le parcours de ce qui signifie sécurité et du processus de description des indicateurs de sécurité avec FAF.

Jeannette : La participation de la femme est importante pour définir des politiques la concernant. Il y a même un adage qui dit que si tu fais quelque chose sans moi, tu le fais contre moi. Les femmes doivent participer parce que ce sont elles qui subissent la discrimination et les violences. Durant des années, des coutumes rétrogrades ont joué en défaveur des femmes. Elles font que

la femme soit socialement marginalisée selon le bon vouloir des hommes. Ces deniers se sont mis ensemble, ont imaginé des choses sans faire participer la femme. Ils ont créé des lois, des coutumes à leur gré et selon leurs intérêts. Pour créer des lois, ils se sont inspirés de ces coutumes mais aussi des religions, tout cela à la lumière du régime patriarcal. Aujourd'hui pour changer la situation des femmes, les hommes doivent les impliquer en promouvant leur participation à la recherche de leur bien-être. En fait, c'est la femme qui connaît dans le fond comment elle vit, comment elle souffre. C'est elle qui peut estimer quelle force de pesanteur elle supporte. Si moi, en tant que femme, je participe, je ferai comprendre tout cela aux hommes ; je leur ferai aussi comprendre que je bénéficie au même titre qu'eux de la protection que la loi de mon pays garantie à tout citoyen. C'est pourquoi il est important de promouvoir la participation de la femme à tous les niveaux.

Elysée : Les rôles de la femme dans la politique est très nécessaire, parce que c'est elle qui est la victime de tout ce dont on parle. Partant de l'article 14 de notre constitution, qui par ailleurs n'est pas respecté, il est muet, il n'est pas mis en œuvre. Même la résolution 1325 créée depuis 16 ans n'est pas respectée. Ni le Code de la Famille. Si la femme était dans la vie politique, elle plaiderait pour les autres femmes au niveau provincial tout comme au niveau local, elle plaiderait pour les initiatives féminines, elle aiderait les femmes à lutter contre toute forme de manipulation pendant les élections. Les hommes nous manipulent en disant de ne pas voter pour les femmes. Ils ne veulent pas que les

femmes soient représentées car ils pensent que les femmes vont dénoncer parce qu'elles ne cachent rien et elles vont dénoncer les violations de sécurité que les hommes font aux femmes.

Q : *A quel stade est actuellement cette participation de la femme dont vous parlez en RD Congo ?*

Jeannette : Aujourd'hui je dirais qu'elle est nulle parce que la femme ne participe pas. Il y a pourtant la Constitution congolaise qui a prévu, à son article 14, de lutter contre la violence faite à la femme. Et les gouvernants parlent de cet article et même du code de la famille lorsqu'ils veulent faire penser qu'ils tiennent compte des femmes dans leur politique. Ils disent que cet article est la preuve qu'ils pensent aux femmes. Mais dans la réalité, il n'y a aucun programme de mise en œuvre pour que cet article joue en faveur des femmes. Le code de la famille n'est pas vulgarisé. Notre gouvernement ne veut jamais nous prendre en considération nous, les femmes, et nous aider. Il faut des structures pour renforcer notre capacité à comprendre les textes, mais, ce n'est pas la volonté du gouvernement.

Q : *Quand avez-vous entendu parler de Femme au Fone pour la première fois et pourquoi dites-vous que c'est intéressant d'être dans le processus ?*

Jeannette : C'était au début de l'année 2014, à travers la radio, que j'ai entendu parler de Femme au Fone. On nous a appelées, on nous a expliqué que les femmes peuvent parler de leur sécurité à partir des SMS, écrire

des messages sur les problèmes vécus. Et c'est comme ça que l'on a commencé à envoyer des SMS. On nous a expliqué comment envoyer les SMS, que cela arriverait à un serveur ; plus tard on nous a montré les statistiques en rapport avec les SMS et les territoires, par exemple, pour le territoire de Walungu, quel cas d'insécurité était récurrent et à quel niveau la femme le subissait. On nous a montré où arrivent les SMS, et chaque samedi il y a une émission radio qui passe pour parler des problèmes ressortis dans les SMS, et les autorités provinciales y sont invitées. Femme au Fone porte notre voix aux autorités de la province, elles qui sont des décideurs peuvent trouver des solutions à nos problèmes.

Elysée : FAF m'a intéressé dès les débuts du projet, parce qu'il nous a montré les incidents sur la sécurité d'une femme. À travers les émissions radiodiffusées, FAF a procédé à une sensibilisation. Bien avant, nous pensions que la sécurité de la femme se limitait au seul fait d'être battu, mais avec FAF nous avons compris que la sécurité de la femme a plusieurs sens. Nous ne savions pas que préparer¹ avec le bois de chauffe est une insécurité pour la femme, lui soustraire la gestion du ménage est une insécurité. Avant on n'acceptait pas que la femme participe à la gestion d'une communauté, maintenant cela change.

Jeanette : J'ai décidé de continuer parce que c'est un processus où les femmes comprennent leur problème. Elles n'arrêtent pas de venir nous parler de leurs

¹ Cuisiner.

problèmes. Vers la fin janvier de 2015 une femme a été accusée de sorcellerie par une autre femme. La femme voulait aller vendre sa chèvre au marché, et pour cela il fallait avoir une autorisation du chef de quartier certifiant que la chèvre n'avait pas été volée. Arrivée chez le chef du quartier, elle trouva ce dernier assis au chevet de sa femme malade, entouré de toute la famille. Il commença à écrire la note d'autorisation lorsque tout à coup une fille de la famille menaçait la femme comme quoi elle était venue pour se rassurer du fait que ses gris-gris avaient eu de l'effet sur la malade en vue de la tuer. Le chef de quartier menaçait également la femme. Voulant partir pour sauver sa peau, elle fut huée par tout son voisinage. Elle arriva quand même à se sauver puis elle vint me voir pour que je l'aide à être sécurisée en alertant FAF. Les femmes ont compris qu'il y a quelque part où elles peuvent s'orienter pour parler de leurs problèmes quand elles sont dans une situation d'insécurité.

Q : Penses-tu que parler seulement de la sécurité de la femme est en train de nous limiter, et qu'il faudrait parler d'autre chose ?

Jeanette : C'est bien de parler de la sécurité parce qu'à partir des indicateurs, on a compris grâce à FAF le détail sur la sécurité de la femme. Avant, on savait que l'insécurité c'était seulement le viol ou c'était quand la femme était battue par son mari, ce qui est visible, ce qu'on peut voir. Mais aujourd'hui, moi, je sais qu'il y a des indicateurs par rapport à la violence physique, économique, domestique, culturelle. Nous avons compris

que ce qu'on envoyait comme incident dans les SMS renferme beaucoup de choses.

Elysée : C'est nécessaire de continuer à parler de la sécurité de la femme, il faut y ajouter l'approche genre, car le genre n'est pas respecté. Si nous parlons du genre, vu que les hommes seront représentés, peut-être que la situation va évoluer rapidement. J'aimerais que les hommes comprennent que les femmes aussi peuvent travailler comme eux, même plus qu'eux, et pas seulement dans les champs. C'est pourquoi il faut impliquer les femmes dans les travaux à tous les niveaux. Certains hommes sont des égoïstes, ils ne veulent pas que les femmes réclament leurs droits.

Q : Est-ce que tu connais un peu plus sur la sécurité des femmes aujourd'hui qu'avant FAF ?

Elysée : Avant, je n'avais pas d'idée sur le baromètre de la Résolution 1325 de Nations Unies, je l'ai appris avec Femme au Fone. La notion d'incident de sécurité a également été comprise avec détail : la sécurité physique, culturelle, au foyer, économique, juridique. Tout cela je le savais mais de manière éparpillée, je ne pensais pas qu'il fallait les dénoncer. Et en plus à Kalehe, à travers les émissions radiodiffusées sur Radio Maendeleo, les gens sont beaucoup plus intéressés et plus informés et on m'interpelle lorsque l'émission passe à la radio. Ils disent que le pays avance avec FAF.

Jeanette : La sécurité de la femme c'est son bien-être tant matériel, physique, économique que financier. Ce

n'est pas seulement la violence physique, c'est la paix dans tous ses détails, ce n'est pas seulement l'armée, ce n'est pas seulement le viol. La sécurité c'est la paix, et la paix c'est la quiétude intérieure de cette femme, c'est aussi avoir les moyens, accéder à la culture, qu'elle puisse parler et qu'on puisse comprendre ses avis, la considérer.

Q : Comment tu as fait pendant ces deux années pour récolter les informations par rapport à la sécurité de la femme ?

Jeanette : Femme au Fone nous a préparé, nous avons compris le travail et nous avons travaillé avec notre communauté. Donc, chaque fois qu'on revenait d'une formation on appelait les femmes et ont restituait. Après la restitution, ces femmes comprenaient et intériorisaient tout ce que nous leur disions et à leur tour informaient les autres femmes, partout, en allant au champ, à la maison, quand elles partaient puiser de l'eau, etc. Devant une situation donnée elles disaient : " Ah ! Ça c'est un incident, c'est une insécurité ", et vite il y a le feedback, maintenant vers FAF. Elles nous ramènent les faits qu'elles sont en train de vivre dans les quartiers, au champ, en route. Elles parlent et les informations nous arrivent à flots.

Elysée : En premier lieu, je vais moi-même à la recherche d'informations ; ensuite, lors des réunions des membres des radios club, d'autres informations me sont fournies. Mais aussi quand je suis dans les groupes de dialogues, où nous sommes 22 femmes et 8

hommes, nous faisons l'analyse du contexte socio-sécuritaire et je prends des informations que j'envoie au système FAF. Il y a eu des informations transmises à FAF sur la mutilation des femmes avec la méthode de la corde, "kabanga", que nous a permis de lutter contre l'état d'insécurité des certaines femmes à Kalehe.

Q : Quel souvenir as-tu sur le processus par lequel on a défini avec vous les indicateurs ?

Elysée : Lors de la séance au cours de laquelle les indicateurs de sécurité ont été créés il y avait des femmes de tous les coins : Kamanyola, Kalehe, Uvira, Idjwi, Shabunda, tous les territoires étaient représentés. Après compilation, une liste d'incidents qui étaient communs pour toutes les femmes a été créée par FAF. Ces incidents ont été catégorisés et enregistrés dans des téléphones que nous utilisons jusqu'aujourd'hui.

A Kalehe les incidents qui reviennent le plus sont les grossesses précoces, les multiples taxes, des arrestations arbitraires des femmes et des vols. Par rapport au type de sécurité, à Kalehe c'est l'insécurité économique et l'insécurité au foyer, qui prédominent.

Q : À quoi avais-tu pensé lorsque les indicateurs avaient été présentés ? Cela avait-il du sens pour toi ?

Jeannette : Oui, je vois encore l'affiche où les indicateurs se suivent, il y a à première vue la sécurité physique, les autres sortes de sécurité suivent. C'était important et bien structuré. Moi, je les avais montrés aux autres dans la plaine, à Sange et à Bwegera. On

avait échangé dessus même avec quelques autorités. Ils permettent aux femmes de catégoriser les différentes violences auxquelles elles font face au quotidien selon qu'il s'agisse de la sécurité physique, économique, culturelle, etc. Et ça c'est notre cheval de bataille, un document que Femme au Fone nous a donné pour notre travail de chaque jour.

Q : Comment as-tu-fait ce travail de sensibilisation avec les femmes des différents groupes ethniques de la Plaine de la Ruzizi ?

Jeannette : Je viens d'une structure qu'on appelle Le Grenier, c'est une structure des femmes pour lutter contre les violences faites à la femme et pour la promotion des droits des femmes. Le Grenier travaille de Kamanyola jusqu'à Sange et a en son sein des Bashi, des Barega, des Fuliro, des Barundi, des Banyarwanda. A Luberizi notre base est chapeautée par une femme Mubembe, à Mutarule j'ai des amis Barundi et Banyamulenge, à Sange la maman qui chapeaute est Munande, du Nord Kivu. Ce sont des femmes leaders de la communauté qui n'hésitent pas à m'appeler : " Viens vite maman Jeannette, viens voir ! Il y a une dame qui a tel problème ou tel autre ".

Q : Tous ces groupes ethniques ont-ils reçu les indicateurs de la même manière ou il y a eu des différences ?

Jeannette : Dans les problèmes des femmes, il y a l'intérieur culturel qui les affecte. Bien qu'on aille ensemble vers une lutte commune, il y a un langage qui

s'échappe par moments. Par exemple, s'il y a un cas de viol, toutes les femmes alertent, se mobilisent, chacune oublie sa provenance, on va ensemble à la police avec le bourreau, chacune oublie. Par contre, pour d'autres problèmes, les femmes réagissent différemment. On se rappelle qu'on n'est pas ensemble, parce qu'on n'est pas de la même ethnie. Le problème culturel demeure. On dit par exemple, que toi, tu te comportes comme une burundaise, une rwandaise... Cela revient toujours dans le langage. Il suffit d'un petit rien pour qu'on revienne sur certains aspects ethniques. Il y a des moments où l'alerte est générale, et des fois que les ethnies divisent. Mais les problèmes de sécurité des femmes sont généraux.

Q : Est-ce que tu as vécu quelques menaces pendant les deux années de FAF ?

Jeannette : Une fois un homme a dit dans une réunion avec des autorités : " Ici à Kamanyola il y a une femme qui nous met mal à l'aise, qui va dire tout partout ". Son souci, c'est que j'intoxique les femmes pour qu'elles ne soient plus soumises et aujourd'hui elles font recours à Jeannette, et moi je les accompagne et je vais vers l'homme pour échanger, j'essaye un peu de sensibiliser l'auteur de la menace en question. Ce dernier m'a dit qu'ils vont réfléchir quoi faire de moi. La menace c'est parce que je suis une femme et que je parle à la radio, j'envoie des SMS ; dans les réunions, si je parle on m'écoute parce que je vérifie mes informations et je dénonce. " On va chercher comment te faire taire car

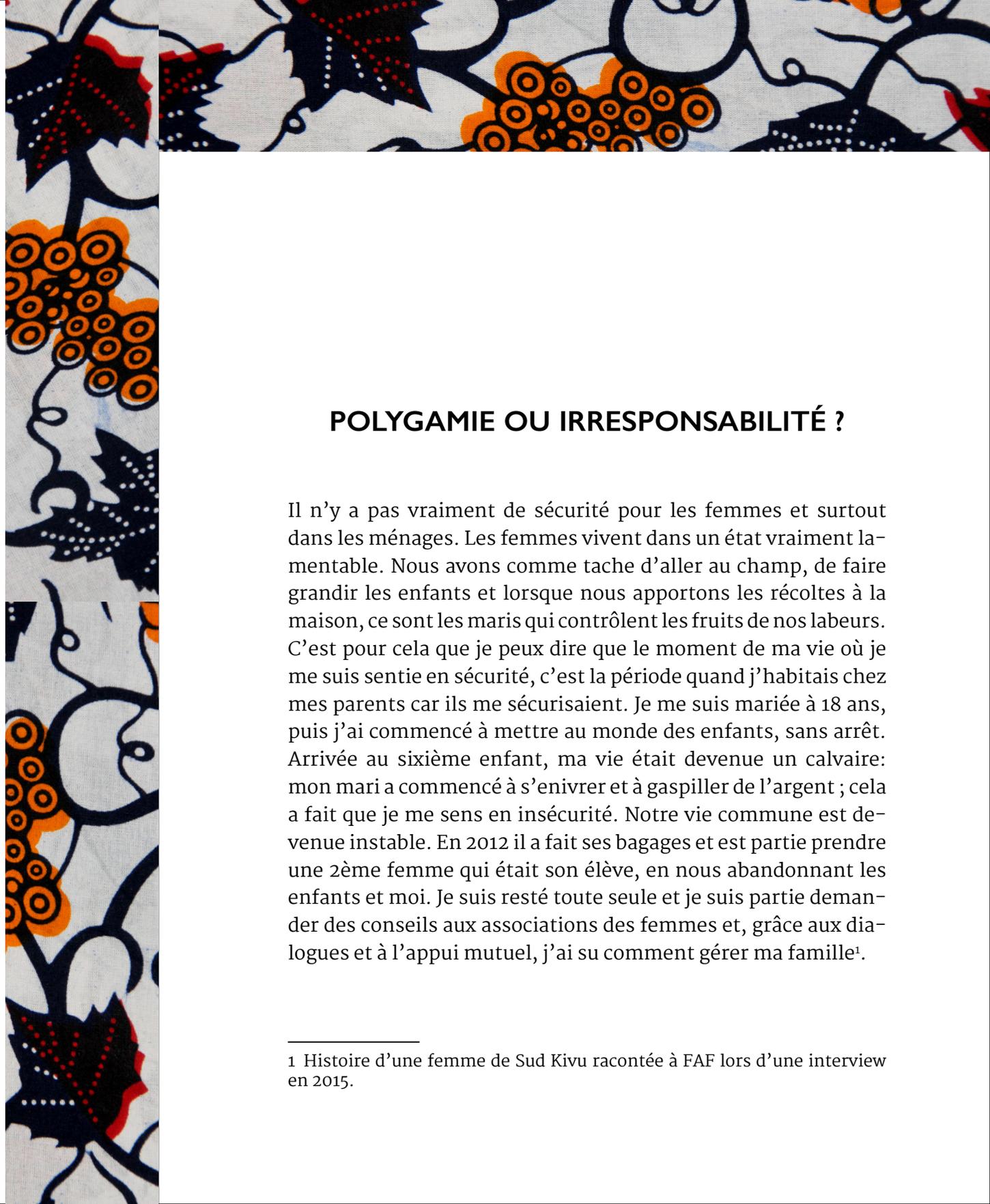
tu révoltes nos femmes, elles ne sont plus soumises ", m'a dit cet homme.

Elysée : C'était avant FAF, une menace de "kabanga"². À travers les informations données à Radio Maendeleo et à celle d'Idjwi, les personnes dénoncées sont venues me menacer chez moi mais j'avais échappé à cela. Ils ont compris qu'avec beaucoup de membres de radios clubs, ils ne sont pas à mesure de savoir qui avait envoyé l'information.

Q : Elysée, tu dis que tu n'as pas d'emploi. Pourrais-tu raconter à quoi ressemble une journée normale ?

Elysée : Je me réveille à 5h00, je balaye la cours, je lave la vaisselle, et ensuite, à 6h, je réveille et lave les enfants qui vont à l'école et je prépare aussi le thé pour leur père. Si j'ai à faire au champ, j'y vais et j'y travaille puis je rentre à la maison. Sauf les mardis et les vendredis puisque ce sont les jours réservés à la médiation et donc je ne vais pas au champ. De retour du champ, je me lave, je me repose un peu et le soir je prépare à manger. Je lave les enfants, puis ils mangent et vont dormir. La médiation est quelque chose de bénévole, c'est de la sensibilisation et je dois continuer parce que si je ne dénonce pas, il n'y aura pas la sécurité de la femme, toujours discriminée, assassinée par la corde. Avec les sensibilisations et les médiations, il y a des changements positifs pour la société. Si j'abandonne, les filles seront toujours discriminées malgré que la loi soit supérieure à la coutume.

² Étranglement avec une corde.



POLYGAMIE OU IRRESPONSABILITÉ ?

Il n'y a pas vraiment de sécurité pour les femmes et surtout dans les ménages. Les femmes vivent dans un état vraiment lamentable. Nous avons comme tâche d'aller au champ, de faire grandir les enfants et lorsque nous apportons les récoltes à la maison, ce sont les maris qui contrôlent les fruits de nos labeurs. C'est pour cela que je peux dire que le moment de ma vie où je me suis sentie en sécurité, c'est la période quand j'habitais chez mes parents car ils me sécurisaient. Je me suis mariée à 18 ans, puis j'ai commencé à mettre au monde des enfants, sans arrêt. Arrivée au sixième enfant, ma vie était devenue un calvaire: mon mari a commencé à s'enivrer et à gaspiller de l'argent ; cela a fait que je me sens en insécurité. Notre vie commune est devenue instable. En 2012 il a fait ses bagages et est partie prendre une 2ème femme qui était son élève, en nous abandonnant les enfants et moi. Je suis resté toute seule et je suis partie demander des conseils aux associations des femmes et, grâce aux dialogues et à l'appui mutuel, j'ai su comment gérer ma famille¹.

¹ Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2015.

CHAPITRE 6

EST-CE CORRECT OU INCORRECT ?

Ce chapitre est le résultat des discussions que, pendant deux jours, on a maintenu avec un groupe de femmes des territoires de Sud Kivu. Elles participent à Femme au Fone, elles envoient des SMS depuis la naissance du système. Entre rires, thés, “ fufu ”¹, pleures des bébés et histoires des unes et des autres, elles ont analysé les questions les plus répétées par elles-mêmes dans les SMS de sécurité et ont répondu à la question : Comment échapper à ce continuum de violence et d’insécurité ? Elles sont cinq : Honorine Nankafu, Marie Claire Endondo, Marie Elogo, Bénite Mutaga et Marie Salomé Nabintu, et habitent à Kabare, Uvira, Fizi, Idjwi et Bukavu.

¹ Appelé “ boule nationale ”, le fufu est une pâte de manioc, sorgho ou maïs, pilée jusqu’à obtenir une farine qui se fait bouillir. C’est l’aliment de base des congolais.

Q : Vous connaissez les rapports Échos sur la sécurité de la femme I et II. Une des conclusions est que la violence contre les femmes s'exerce tout au long de sa vie, cette violence est un continuum, comment voyez-vous cette conclusion, est-ce exagéré ?

Honorine : Ce n'est pas exagérer, parce que c'est ce que nous vivons aujourd'hui, dans les temps il y a avait seulement l'ignorance, les femmes ne savaient pas qu'elles vivaient dans l'insécurité, maintenant que certaines femmes commencent à quitter l'ignorance et à comprendre ce qui se passe ailleurs, comme l'existence de la Résolution 1325, elles comprennent qu'elles sont en insécurité dans beaucoup de domaines.

Marie Claire : La continuité, ça continue toujours, chez nous, un papa de 50 ans a violé une fillette de 3 ans, les violences domestiques sont nombreuses.

Marie Salomé : Il y a une continuité, parce que auparavant on ne savait pas qu'on était violée comme femme, on le prenait comme une habitude, avec les guerres que nous avons connues au fur à mesure on a remarqué que la femme était violée depuis lors, plusieurs droits de la femme sont bafoués depuis longtemps on violait ses droits, maintenant il y a une continuité avec la guerre, il y a eu des violences sexuelles, domestiques partout avec l'insécurité. Ça continue. Dans notre quartier la fois passée, un papa a violé son enfant, une femme s'est marié à un homme, elle a amené avec elle sa fille qui a l'âge de 16, son père adoptif l'a violée, c'est pour-quoi moi, je dis que la violence continue, même dans

les foyers, il y a des femmes qui subissent des violences dans leur domiciles mais seulement parce qu'elles ne parlent pas. Il y a toujours de la violence, ce n'est pas exagéré.

Bénite : Les femmes âgées, elles continuent à subir des violences suite à l'abandon par le mari. Le mari la quitte pendant des années, elle reste seule en train de travailler pour ses enfants, pour qu'ils aillent à l'école, avoir à manger et après l'homme revient pour solliciter le divorce. Jusqu'à présent nous aidons ces femmes à résoudre ce problème dans leurs familles, nous faisons des plaidoyers chez les autorités locales pour aider les femmes pour qu'elles soient rétablies dans leurs droits.

Marie Claire : Même à l'école, les filles subissent le harcèlement sexuel ; à la maison, elle fait beaucoup de travaux, elle n'a pas le temps d'étudier, quand elle part à l'école et qu'elle n'a rien étudié, elle va demander à un garçon de l'aider, mais quand elle va faire ça, deux, trois fois, ce garçon va dire : " C'est moi qui doit faire des interrogations pour toi chaque jour et maintenant on doit faire les rapports sexuels ", et beaucoup de filles subissent des grossesses précoces à cause de ça. Le garçon, lui, quand il arrive à la maison, il va jouer au ballon, il se promène, mais la fille fait la vaisselle, va au champ, au marché, elle va faire tout. Le garçon, lui, étudie, et quand la fille arrive à l'école, elle ne connaît rien parce qu'elle n'a pas étudié, il faut un garçon pour l'aider. C'est comme ça que même les professeurs engraisser leurs élèves à cause de ça, quand la fille n'a pas réussi, elle va demander des points au professeur qui va

lui demander de coucher avec elle pour avoir des points. Elle va être engrossée, et même si on va en justice avec elle, le professeur va rentrer, c'est comme le cas qui est arrivé à Kamanyola, le père du professeur a vendu deux vaches et est allé corrompre à Uvira et le professeur est rentré, et la fille a été renvoyée de l'école.

Marie Salomé : C'est continuelle parce que je vais parler à propos de l'héritage, au niveau de l'héritage des biens du mari. Nos vieilles mamans, nos grands-mères et leurs mamans, le jour de l'héritage, les fils ravissent tout, la maman n'a pas le droit de rester dans sa maison, le garçon garde la maison, la vieille femme n'a plus droit sur rien, une maison, un bien, le carnet de compte, c'est une violence faite à la femme.

Honorine : Je voudrais ajouter quelque chose par rapport à la santé maternelle. Je trouve que le prix pour aller à la maternité très cher. L'état congolais ne se soucie pas de ce domaine et vous comprendrez alors que quand la femme manque d'argent pour payer les frais médicaux, elle préfère accoucher à la maison parce qu'elle n'aura pas de moyens pour payer, et pourtant dans d'autres pays c'est l'état qui a la charge de payer la maternité et les frais médicaux des femmes qui accouchent. Voilà pourquoi ici, chez nous, les femmes accouchent à la maison. Elles ont peur de ne pas avoir de moyens pour payer la facture². Et tout cela, moi, je dis que c'est la faute au gouvernement, c'est grave.

² Les hôpitaux de Sud Kivu sont pleins des personnes retenues à force pour ne pas pouvoir payer les factures. Cela arrive à beaucoup des femmes qui arrivent à la maternité.

Marie Claire : À Kamanyola nous avons des femmes qui restent à la maternité à cause du non paiement et son mari va chercher une autre femme au lieu de payer l'hôpital pour sa femme qui a accouché ou pour son enfant malade. Alors tu vas voir cette femme laisse parfois son enfant malade à l'hôpital pour aller cultiver des terres d'autrui pour obtenir de l'argent à travers la paie et acheter de la nourriture pour son enfant malade.

Q : *Toutes ces violences et insécurités que les femmes vivent sont conséquence d'une certaine inégalité. Qu'est-ce qui est à la base de cette inégalité ?*

Marie Claire : C'est la coutume qui est à la base de tout ça, mais aussi la bible. C'est dans la bible qu'on dit que la femme doit se soumettre à son mari et que la femme n'était pas créée qu'elle est sortie dans les côtes de l'homme. On dit que la femme n'était pas créée, que c'est seulement l'homme qui a été créé. Ça veut dire que c'est l'homme qui est le chef de la femme, la femme ne peut pas avoir des idées, la femme n'est pas intelligente, la femme doit se soumettre à son mari, elle n'est rien devant la société, c'est le mari qui est le chef de tout.

Honorine : Je suis d'accord, la bible vraiment est à la base parce que par exemple, quand on dit que Jésus avait donné à manger aux hommes, les hommes disent : " Vous entendez ? On n'a pas compté les femmes et les enfants ". Alors c'est un soutien pour eux pour faire n'importe quoi à la femme parce que seulement la bible n'a pas compté les femmes. L'homme, quand il

entend que depuis sa création il est toujours au-dessus de tout, de toute chose, il prend en considération cela, il méprise la femme. Même s'il ne fait rien et que c'est la femme qui fait quelque chose. S'il y a une femme qui ose faire quelque chose, on l'appelle "une femme capable", "shindikana" en swahili, et une femme capable, c'est un mauvais signe pour la communauté, tu es une femme mal vue, tu ne respectes pas les hommes.

Alors toutes ces violences que subissent les femmes, c'est à partir de la création, dans la bible. Mais aussi à partir des coutumes. On a autorisé à ces anciens hommes bibliques d'avoir beaucoup de femmes. Abraham et les autres avaient beaucoup de femmes et étaient les amis de Dieu. Quand nous, qui sommes sensibilisées, on entend cela et quand on fait l'écoute des histoires des autres femmes dans la communauté nous sommes traumatisées.

Marie Salomé : La coutume montre que la femme ne devrait pas parler devant un homme, elle devrait rester à la cuisine quand les hommes sont rassemblés pour parler de quelque chose, même s'il fallait parler de la dot quand il s'agit de marier sa fille, la femme ne devrait pas assister aux discussions de la dot, ce qui s'étend aussi au sein de nos CEV (Communauté Ecclésiastique Vivante). Pour les élections c'est l'homme qui est toujours titulaire et la femme adjointe.

Honorine : Les coutumes ne sont écrites nulle part, ce ne sont que des conventions faites par les hommes, c'est pour maîtriser la femme, si nous faisons ceci, la femme doit être comme ça, par exemple une femme qui

ne doit pas toucher quelque chose, manger ceci. Ce sont des conventions que les hommes se dotent, les "mwa-mis"³, les chefs coutumiers, ils se mettent ensemble et élaborent ça, comme il n'y a pas de femme qui siège et donc personne pour plaider la cause de la femme. Cette absence de la femme est aussi à la base de nos problèmes. Il y a aussi l'ignorance, cette absence est causée par l'ignorance. Quand une femme n'a pas étudié à cause de la coutume, la femme n'est pas intelligente elle doit rester à la maison, et d'ailleurs, comment je vais faire étudier une femme quand elle va aller dans une autre famille après son mariage ? Donc il est inutile de scolariser une fille qui va se marier et aller dans une autre famille.

Marie : Et tout cela fait que c'est l'état congolais le faible, parce qu'il ne fait rien par rapport à cette impunité.

Q : Où s'attaquer ?

Honorine : Cela revient, en effet, à l'état congolais, car vous trouverez certaines écoles où des filles ne sont pas entrées d'étudier compte tenu de la prime⁴. Les parents sont pauvres, les enseignants ne sont pas payés, l'école primaire n'est pas gratuite, c'est à cause de cela que les femmes ne sont pas dans les places de prise de décision. La question de bourses n'existe pas.

³ Rois et chefs traditionnelles.

⁴ Prix de scolarisation des enfants.

Marie Claire : La femme elle-même doit faire attention par rapport à l'élection des femmes. Malgré le fait que la population féminine est la plus nombreuse, elles refusent de voter pour les autres femmes, et pourtant si les femmes votent pour les autres femmes elles sont élues elles vont plaider la cause des autres femmes.

Q : Voulez-vous dire que c'est le système qui a mis la femme dans cette situation de discrimination ?

Honorine : La discrimination c'est par rapport aussi aux violences. Quand on voit que l'homme peut faire ceci et on interdit à la femme de le faire même si elle est capable de le faire, une partie est privilégiée et l'autre n'est pas privilégiée. Cette discrimination va de pair avec des violences faites à la femme.

Q : Qu'est-ce qui vous vient à la tête si nous parlons d'autonomisation, qu'est-ce qui peut garantir cette autonomisation ?

Marie Claire : La femme n'est pas autonome, parce que tout ce qu'elle a appartient soit à son mari, à ses frères, ou à une autre personne. Elle n'a rien. On a parlé, enseigné sur l'autonomisation de la femme mais si tu rencontres une femme qui fait le commerce, elle va te raconter des choses. Si son commerce marche bien, elle est pointée du doigt de se méconduire seulement parce que son petit commerce est florissant. Lorsqu'une femme est riche, si elle n'a pas de mari, on considère que cette femme n'est rien. Et une femme riche, quand elle est aimée, c'est seulement à cause de ses biens.

Honorine : Les gens ont compris ce terme, autonomisation, comme une révolte. Quand les hommes comprennent l'autonomisation, ils disent : " Ça veut dire que vous ne voulez plus dépendre de nous ? " Or, moi, je comprends l'autonomisation dans le sens qu'il y a un besoin et la femme peut réaliser ce besoin, et quand l'homme arrive on lui donne rapport. Ce n'est pas qu'on cherche à se révolter mais il faut que la femme comprenne qu'elle est libre, qu'elle a les moyens d'exécuter quelque chose.

Marie : J'ai un exemple d'une femme à Fizi qui avait été abandonnée par son mari avec 4 enfants. Elle a commencé à faire des petits commerces, aujourd'hui elle a construit 2 hôtels. Au retour de son mari, il a commencé à la malmenier pour savoir l'origine de son argent mais la famille du mari a témoigné pour cette femme en expliquant comment ils l'ont vue commencer et progresser. Cette femme est déjà autonome.

Bénite : L'autonomisation c'est difficile, parce qu'on va recourir chaque fois à l'homme. Par exemple, pour avoir un boulot, on demande l'autorisation maritale à la femme. Si elle n'a pas l'autorisation, elle perd le boulot, si l'état s'impliquait dans cette autonomisation, la femme serait autonome.

Q : La femme est projetée toujours en fonction de l'homme. Si l'homme meurt, part ou lâche la femme, est-ce qu'il y a moyen d'être autonome seule ?

Marie Salomé : Avec des formations que nous recevons par-ci par-là, la femme commence à comprendre comment être autonome même si le mari n'est pas là. Certaines femmes commencent à réfléchir comment sauvegarder le bien-être de sa famille.

Honorine : Les femmes des fois devient autonomes quand elles sont capables d'amener quelque chose en famille. À partir de là, la communauté, l'homme, et sa famille pour celles qui sont sans mari, vont la respecter. Si on n'a pas l'argent, c'est difficile d'être autonome parce que tu vas seulement parler sans agir. Mais si tu parles avec actions à l'appui, on va te respecter, on va écouter tout ce que tu vas dire. La femme tant qu'elle n'aura pas des moyens, elle ne sera pas autonome.

Q : *L'autonomisation d'une femme mariée, passe par quoi ?*

Honorine : C'est facile, le mariage civil. Quand on n'est pas mariée civilement, on n'est pas protégée, et là, vous ne serais pas facilement autonome parce que le mari peut vous chasser heure voulue et jour voulu, et même si on arrive chez l'état, on va vous demander si vous êtes mariée civilement, et là on va perdre même l'héritage. C'est juste les droits des enfants que vous aurez. Pourquoi je dis cela ? Parce que le mariage civil est l'un des moyens qui aide la femme à accéder à une certaine autonomie en cas de décès du mari, de son absence ou d'abandon. C'est pourquoi je demande à tous ceux qui nous liront de former les chefs coutumiers par rapport au mariage civil. Et nous les femmes, quand on

se marie, il ne faut plus demander qu'on nous achète seulement les habits et les casseroles. Quand on se marie il faut demander le mariage civil et des choses de valeurs, par exemple, le champ.

Q : *Selon vous, faudra-t-il arrêter avec la polygamie par rapport aux droits des femmes ou est-ce que vous pensez que la polygamie n'est pas un problème en soit ?*

Marie Salomé : Je souhaiterais qu'on puisse arrêter la polygamie, parce que beaucoup de problèmes se posent. Avec la polygamie, avec la seule femme qui a le mariage civil, toutes les autres sont considérées comme étant en union libre. Alors à la mort du mari, tout est un problème, surtout au niveau des enfants. Lors de l'héritage avec les cérémonies de succession, même au niveau culturel, ça pose problème parce qu'il faut considérer tous les enfants.

Bénite : On ne peut pas interdire à un homme de prendre autant de femmes, mais il faut sensibiliser les hommes et les femmes pour arrêter la polygamie.

Honorine : Oui, je crois qu'on ne peut pas refuser la polygamie de façon brusque, on ne peut pas y aller brusquement car il y a des hommes qui ne peuvent pas accepter, surtout ceux qui ont l'argent, parce que sur eux la polygamie ne pèse pas beaucoup.

Marie Claire : Moi, je suis victime de la polygamie. Mon père avait trois femmes, c'est ma mère qui était la femme légitime, ses deux autres femmes avaient l'âge de mes

grandes sœurs. Notre père avait abandonné notre mère pour aller vivre chez la deuxième épouse qui était la plus aimée. Mes grands frères et grandes sœurs n'ont pas fini les études à cause de cette femme. Il arrivait à cette femme de jeter dans les caniveaux la nourriture que papa nous donnait des fois. Ma mère était battue régulièrement. Un jour il a cassé le bras de ma mère, notre maman est morte à cause des violences. Moi, je ne peux pas accepter une seconde la polygamie. Nous sommes 35 enfants de notre père. Beaucoup d'entre nous n'ont pas étudié à cause de la polygamie. Un jour notre papa a vendu notre parcelle sans que la maman ne sache. Notre grande sœur est partie se plaindre à la justice et on a acheté une autre maison. Les deux autres femmes étaient dans les maisons de location. Lorsque papa a fait l'accident et qu'il a fait 6 mois à l'hôpital, la deuxième femme n'avait pas de quoi payer le loyer et elle a été obligée de quitter la maison et s'en aller. La polygamie est très mauvaise

Marie : Moi, je m'adresse au gouvernement congolais, parce que les hommes jouent avec les femmes et pourtant la loi est claire : c'est le mariage monogamique, un homme, une femme. Pourquoi ne pas punir ces hommes qui du matin au soir prennent des femmes et les abandonnent ? Cela n'est pas non plus de la polygamie mais de l'irresponsabilité des hommes.

Q : Une des grandes conclusions de FAF est l'énorme ampleur de la violence au foyer face à l'image que le Sud Kivu a toujours donné d'être un endroit où la principale

violence contre les femmes était la violence sexuelle. Qu'est-ce que vous pensez ?

Bénite : Les violences domestiques dominant beaucoup tandis que les violences sexuelles ont diminué pour le moment, mais les violences domestiques, ça monte, ça monte. Là où on peut trouver une femme victime de violence sexuelle, on trouve 50 femmes pour les violences domestiques.

Marie Salomé : Dans notre état congolais, on brandit les violences sexuelles comme arme de guerre, mais à voir ce que les femmes vivent dans les foyers comme violences domestiques, c'est plus grave. Pourquoi ? Parce que les violences sexuelles se trouvent à l'écran, c'est visible mais ce qu'on vit dans la maison est caché et les femmes cherchent toujours à garder secret, or ça fait souffrir, raison pour laquelle je vois que les violences domestiques sont supérieures aux violences sexuelles.

Marie Claire : Dans les violences domestiques, il y a des violences sexuelles. Une femme est venue vivre dans un ménage avec une fille de trois ans et quand la fille a eu 16 ans son mari a pris cette fille pour épouse. Ensuite il a demandé à sa femme de quitter la maison car elle était devenue sa belle-mère. Ça, c'est de la violence conjugale dans laquelle on trouve aussi la violence sexuelle, y a aussi beaucoup de frères qui prennent leurs sœurs.

Honorine : Les violences sexuelles sont toujours incluses dans les violences domestiques, ce ne sont pas

seulement les femmes qui subissent les violences, mais les enfants, nos petites filles.

Q : Est-ce que ces violences domestiques sont nouvelles au Sud Kivu ?

Marie Claire : C'est depuis longtemps mais seulement la femme ne disait rien, même nos grands-mères. Aujourd'hui sans déclarer les violences qu'on a subies, beaucoup de femmes souffrent même des maladies à cause des violences domestiques, de tensions artérielles.

Marie Salomé : Les femmes subissent beaucoup de violences, même sexuelle. Même quand on n'est pas disposée tu es obligée de satisfaire ses besoins sexuels, c'est un comportement qu'on a hérité des mères, grands-mères. Une femme ne dit pas ces genres de situations de son foyer, on subit et on se tait, depuis longtemps ça existe donc. Maman a vécu comme ça et moi, je reste comme ça. Papa fait souffrir maman je reste comme ça parce qu'il est homme. Ce sont des violences qu'on a hérité de nos parents.

Bénite : Nous sommes tous régies par la coutume, et dans les territoires les coutumes sont dominantes. Il faut casser les mauvaises coutumes pour éviter cette violence et garder les meilleurs.

Q : Les dernières réflexions

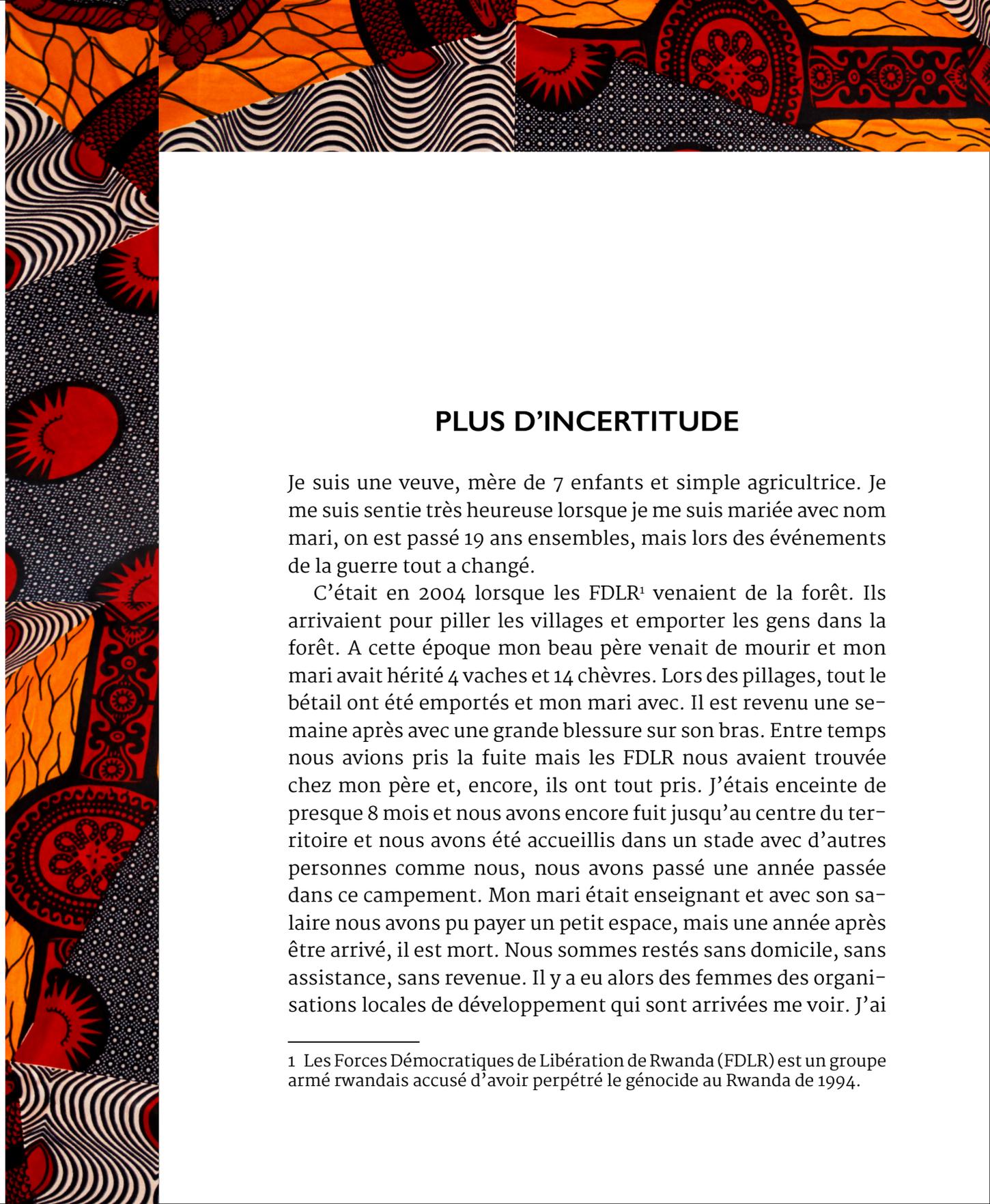
Honorine : Désormais non aux violences domestiques. Lorsque la femme est traumatisée, elle ne fera rien au profit de la communauté, elle sera malade et pourtant c'est elle qui est à la base de la promotion de la communauté.

Bénite : Que l'État applique véritablement les lois qui protègent les femmes.

Marie Claire : Que l'État fasse un effort, pour que la femme soit en paix. La femme est la première éducatrice. Quelle genre d'éducation donnera-t-elle si elle est malade, traumatisée parce qu'elle connaît beaucoup de violences ?

Marie : Que le gouvernement punisse tous les auteurs de la violence sexuelle et domestique.

Marie Salomé : Nous demandons de pouvoir aider la femme à être épanouie, être autonome, à être considérée dans la société comme une personne créée par Dieu et qui a aussi un sens de responsabilité qu'elle peut exercer dans la communauté.

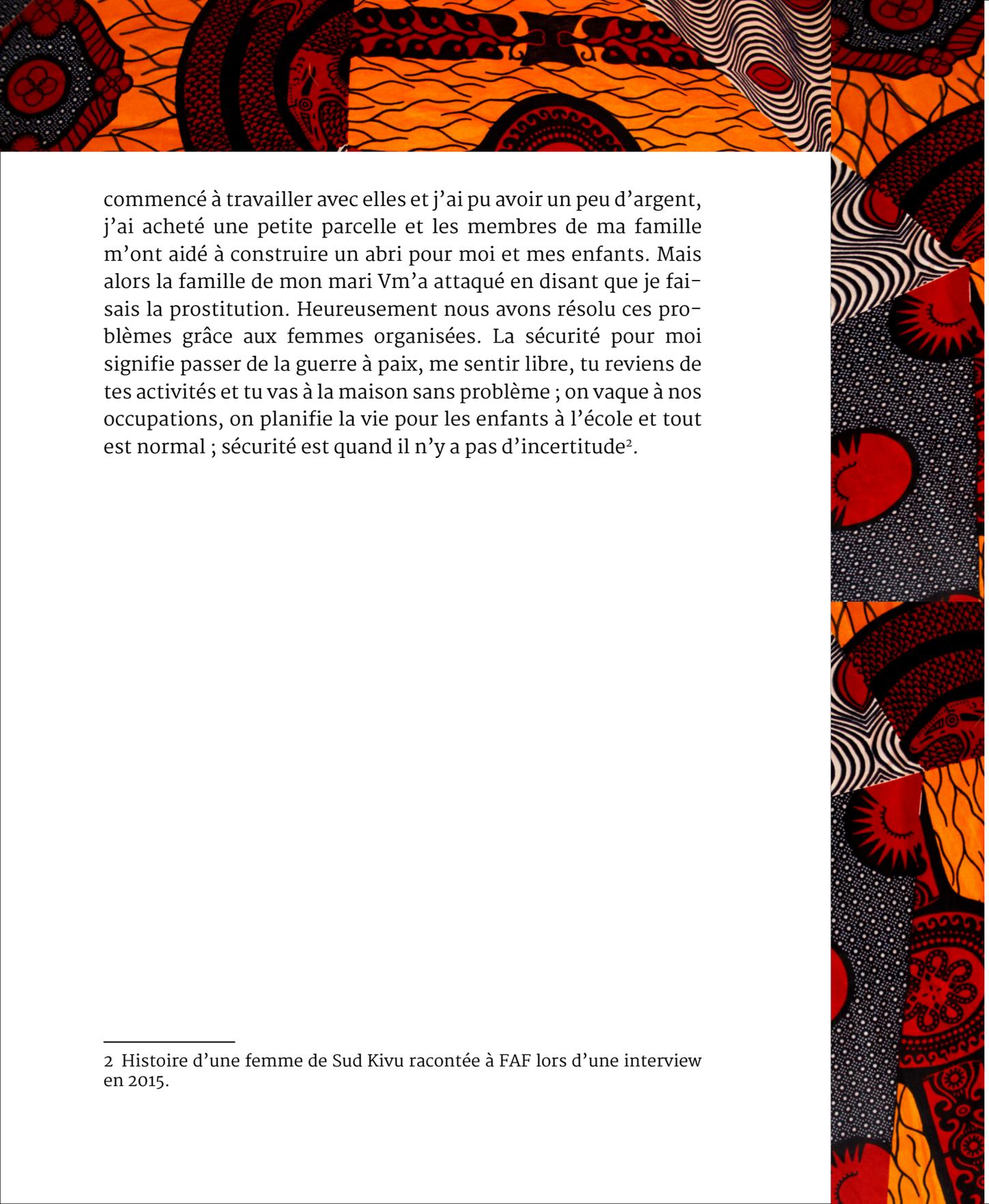


PLUS D'INCERTITUDE

Je suis une veuve, mère de 7 enfants et simple agricultrice. Je me suis sentie très heureuse lorsque je me suis mariée avec mon mari, on est passé 19 ans ensemble, mais lors des événements de la guerre tout a changé.

C'était en 2004 lorsque les FDLR¹ venaient de la forêt. Ils arrivaient pour piller les villages et emporter les gens dans la forêt. A cette époque mon beau père venait de mourir et mon mari avait hérité 4 vaches et 14 chèvres. Lors des pillages, tout le bétail ont été emportés et mon mari avec. Il est revenu une semaine après avec une grande blessure sur son bras. Entre temps nous avons pris la fuite mais les FDLR nous avaient trouvée chez mon père et, encore, ils ont tout pris. J'étais enceinte de presque 8 mois et nous avons encore fuit jusqu'au centre du territoire et nous avons été accueillis dans un stade avec d'autres personnes comme nous, nous avons passé une année passée dans ce campement. Mon mari était enseignant et avec son salaire nous avons pu payer un petit espace, mais une année après être arrivé, il est mort. Nous sommes restés sans domicile, sans assistance, sans revenue. Il y a eu alors des femmes des organisations locales de développement qui sont arrivées me voir. J'ai

¹ Les Forces Démocratiques de Libération de Rwanda (FDLR) est un groupe armé rwandais accusé d'avoir perpétré le génocide au Rwanda de 1994.



commencé à travailler avec elles et j'ai pu avoir un peu d'argent, j'ai acheté une petite parcelle et les membres de ma famille m'ont aidé à construire un abri pour moi et mes enfants. Mais alors la famille de mon mari Vm'a attaqué en disant que je faisais la prostitution. Heureusement nous avons résolu ces problèmes grâce aux femmes organisées. La sécurité pour moi signifie passer de la guerre à paix, me sentir libre, tu reviens de tes activités et tu vas à la maison sans problème ; on vaque à nos occupations, on planifie la vie pour les enfants à l'école et tout est normal ; sécurité est quand il n'y a pas d'incertitude².

² Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2015.

CHAPITRE 7

L'IMPORTANCE DES DONNÉES

Sans données ce n'est pas possible de concevoir et mettre en marche de bonnes politiques. Yvette Mushigo, juriste, experte en genre et dans la Résolution 1325 au sein de l'équipe FAF, parle de l'importance des données des violences basées sur le genre.

Q : Quelle réflexion peut-on faire face à toutes les dénonciations des violences faites aux femmes après tant d'années ? Tous ces projets, tout le travail fait, mais on n'a toujours pas des chiffres.

S'il n'existe pas des statistiques ou des chiffres c'est parce que l'on se refuse de réfléchir de manière profonde sur les stratégies proposées dans différents programmes. On est superficiel, on ne questionne pas les faits pour en comprendre la quintessence, on ne les confronte pas à la réalité. C'est ce qui est différent avec FAF, qui a un échantillon des femmes dans différents

territoires du Sud Kivu. Cet échantillon est suivi des mois durant, et relate des faits, des incidents du vécu quotidien des femmes. La confrontation de ces faits aux situations des femmes en général donne une vue d'ensemble de la réalité. C'est en cela que réside la différence avec ce que font les organisations depuis des années.

Q : Pourquoi penses-tu qu'il n'y a pas cette étude approfondie ?

Parce que la plupart des organisations se sont focalisées sur les interventions d'urgences, les interventions humanitaires et n'ont pas fait attention à la vie quotidienne des femmes au-delà des cas d'urgences. Elles sont rares, celles qui ont osé aller vers cette voie-là. Et celles qui l'ont fait, n'ont pas directement touché les concernées. C'est-à-dire, qu'on se limite à ce que tout le monde sait. On sait par exemple qu'il y a des problèmes d'héritage, mais, est-ce qu'on a des chiffres, un appui à travers les témoignages des femmes ?

Q : Quelle relation existe entre la compréhension des violences faites aux femmes et le besoin d'avoir des données ?

Il est difficile de voir l'ampleur de ces violences s'il n'y a pas des données. Tout le monde sait qu'il y a des violences faites aux femmes dans le foyer mais, peu de gens en comprennent la gravité et combien cela préoccupe les femmes. Or, c'est cela le plus important. Pour les femmes ce sont ces violences au foyer qui constituent

leur premier problème dans leur vie de chaque jour au Sud Kivu mais l'absence des chiffres fait que l'on n'en mesure ni l'ampleur ni la gravité. Les chiffres permettent aussi de faire le suivi et donc de voir régulièrement s'il y a augmentation ou diminution des cas. Les chiffres nous permettent également d'évaluer le travail effectué par les services de sécurité, et finalement, ils appuient nos arguments pour soumettre des politiques ou des programmes de prévention et de protection. Lorsqu'on est en possession des chiffres, lorsqu'on a des statistiques, on est en présence d'un instrument efficace de pression et un instrument pour choquer et provoquer une réaction, c'est plus important que de rester dans l'abstrait.

Q : Et par rapport à Femme au Fone, qu'est-ce qui a fait la différence ?

FAF a fourni des chiffres aux arguments des femmes. Il existe des arguments développés par rapport aux cas de la sécurité des femmes, mais pas d'éléments pour les appuyer. Beaucoup de gens ont apprécié le fait que les femmes elles-mêmes racontent, donnent des éléments qui forment les statistiques ; cela rend crédible. Nous disons par exemple : " Nous avons enregistré autant de femmes battues dans notre système ce mois ". Les gens regardent et disent : " Ces gens sont sérieux ". Nous avons une base des données, lesquelles sont des éléments importants pour appuyer les combats des femmes. Une autre différence c'est que FAF n'est pas limité par des incidents précis et uniques, comme par exemple le viol. FAF est allé au-delà, il a pris en compte

tous les aspects en ce qui concerne la sécurité des femmes ; il y a par exemple des données sur des cas des femmes dont le droit à l'héritage est violé, des femmes accusées d'être sorcières pour ne citer que cela. C'est pourquoi les données de FAF peuvent être utilisées par différents acteurs ou personnes, selon leur domaine d'intervention.

Q : Vu les discours répétitifs depuis des années par rapport à la violence faites aux femmes, qu'est-ce que FAF a apporté ?

FAF a démontré au moyen de ses données qu'il y a une continuité ou un continuum dans le cycle des violences faites aux femmes. Et cela donne des arguments pour contredire ceux qui affirment qu'il y a des violences qui sont nées des conflits, comme par exemple, le viol. Il doit y avoir maintenant un changement dans la façon de présenter la situation. Si on regarde les données rassemblées par FAF et les conclusions formulées, on devrait changer le disque. Dans notre pays, la RDCongo, il y a des lieux qui n'ont pas encore connu des guerres, est-ce pour autant que les femmes de ces milieux-là vivent en sécurité ? Il faut donc comprendre que le combat est de longue haleine, échelonné dans le temps pour un changement durable. Si l'on s'arrête à ce seul aspect de conflit, on risque d'omettre une grande partie qui doit aussi changer. Et cela doit ressortir dans les discours des femmes militantes ou de celles qui se disent militantes pour les droits des femmes.

Q : Comment a contribué FAF par rapport à la compréhension de la réalité des femmes au Sud Kivu ?

En termes de qualité ce que FAF a changé, c'est une certaine perception. Pour les femmes qui ont suivi et évolué avec FAF, la perception de voir ou de comprendre la sécurité des femmes a changé, et ça vaut aussi pour nous, toute l'équipe qui a été dans le projet. Nous avons acquis une autre manière de voir, de percevoir ce qu'est la sécurité pour les femmes. Lorsque nous sommes en présence des SMS avec des incidents de sécurité, nous les analysons sans nous limiter à un seul aspect. Lorsqu'une femme se présente : " Je m'appelle telle, j'ai 23 ans et j'ai 6 enfants ", pour FAF il y a plein d'éléments de sécurité ou d'insécurité qui se retrouvent dans cette petite présentation. Cette femme-là s'est mariée à quel âge ? Ou, peut-être, elle n'est même pas mariée ? A-t-elle eu son premier enfant à quel âge ? Cela pousse à penser qu'il y a, peut-être, eu viol ? On donne une autre perception, un œil nouveau, on aide un peu à mûrir, à élever les combats et les débats, cela aide les femmes à acquérir plus de maturité dans leur manière de réfléchir.

Q : Un SMS est un chiffre mais il y a aussi le contenu. Quelles sont les limites des données que nous apporte un SMS ?

Lorsqu'un SMS arrive au système il y a des limites dans les données parce que la personne relate une situation

avec un nombre limité des mots¹. Il faut aller au-delà de ce SMS pour comprendre. Lorsqu'on appelle pour vérifier l'information et que l'on discute longuement avec la personne qui en est l'expéditrice, là on apprend encore davantage. Les émotions ne sont pas perceptibles dans un SMS. Pour moi c'est ce que je considère comme limite dans un SMS.

Q : Quoi faire face à ces aspects de la violence faite aux femmes à cause du système patriarcal qu'on ne peut pas quantifier ?

Il faudrait, dans la mesure du possible, aller vers ces femmes, discuter avec elles. Quand nous étions partis à Kamanyola (territoire d'Uvira) il y avait parmi les femmes celles qui venaient de loin mais elles ne s'en souciaient pas pour rentrer vite chez elles malgré la distance que leur attendait et le jour qui commençait à décliner. Elles parlaient de leur problème, parfois on en revenait même pas de ce qu'elles disaient. C'est au cours de ces genres d'entretiens que l'on décèle la douleur qu'elles ressentent, ce que nous ne voyons pas dans les SMS. Quand l'une d'elles vous parle de la manière dont son mari l'a abandonnée, de la question d'héritage avec ses frères et oncles ou quand elle vous dit : " Ma fille a été violée ", vous avez devant vous une femme, et si vous avez un œil averti, vous comprenez qu'il y a vraiment d'autres formes d'insécurité qu'on ne sait pas voir dans les SMS ; des formes d'insécurité psychologique que l'on peut reconnaître et qui permettront d'analyser

¹ Un SMS envoyé au système FAF contient un maximum de 140 caractères.

encore mieux certains SMS. Mais on ne peut pas se limiter aux seules données quantitatives pour voir tous les aspects de ce que vit la femme comme élément d'insécurité dans sa vie quotidienne. Il faut l'accompagner d'un travail de qualité, comme ces contacts enrichis des débats et séances de sensibilisation ; la sensibilité c'est un élément capital.

Q : Pourquoi c'est aussi important que derrière chaque SMS, chaque statistique, chaque donnée numérique, derrière le quantitatif il y ait l'aspect qualitatif ?

Parce que c'est ce qui démontre la réalité des chiffres et parce qu'on essaie de comprendre plus, et on a des témoignages qui appuient les SMS. Pour une personne qui lit par exemple que 5 femmes ont été assassinées, si vous avez une interview ou un témoignage qui illustre ce fait, qui donne une autre sensibilité à la question, cela peut démontrer l'ampleur de la situation.

Q : Les gens pensent que tout le monde connaît ce qui se passe à l'intérieur de chaque maison mais à chaque fois qu'on lit un témoignage, nous avons la chair de poule, c'est toujours impressionnant. Est-ce que les gens connaissent vraiment ?

Il faut avoir le temps de lire les SMS de ces femmes qui ont été battues : " Il est venu ivre, il m'a battue, a déchiré mes sous-vêtements, m'a mis dehors, j'ai passé la nuit à la belle étoile "². Cette femme qui avait une grossesse

² SMS reçu chez FAF, en 2014.

à terme, après avoir été battue, le mari l'a mise dehors. Le lendemain la femme a accouché, le mari n'est jamais passé à l'hôpital.

Q : Penses-tu qu'il faille insister et publier ces témoignages, même si c'est dur ?

Oui, car cela constitue un appui, une preuve. Même si c'est dur ça peut aider à comprendre, que les gens s'intéressent à la situation, que ce n'est pas quelque chose de banal ce qui se passe dans les foyers. Il existe un dicton ici qui dit dans la maison dans laquelle tu ne dors pas, tu ne sauras pas par où ça suinte. En plus, cela peut déclencher un changement, lorsque vous êtes mis à nu, vous avez une certaine peur, des réserves à être à l'origine de certaines situations. Ça serait un moyen de faire réfléchir deux fois avant de faire quelque chose.

Q : À FAF tu jouais le rôle d'experte de la Résolution 1325 de Nations Unies et du genre. Dans ton expérience précédente tu étais plus sur le terrain. Comment a été pour toi cette expérience de deux années assise la plupart du temps, en train de recevoir des données, et beaucoup moins du terrain ? Qu'est-ce que tu as appris de plus ?

Rester assise pendant deux ans en train de recevoir et analyser des données sur la sécurité des femmes, cela a soutenu tout ce que je connaissais, ce que j'avais observé comme problème. Et j'ai aussi vu qu'au-delà de tout ce qu'on observe, il existe d'autres problèmes qui ne peuvent être rapportés que par les personnes concernées. J'ai eu à appuyer, à confirmer la situation à travers

les données, les témoignages des femmes. Ce n'est plus moi qui observe ou qui remarque, mais ce sont les données personnelles des femmes qui viennent vers moi.

Q : Qu'est-ce que tu as appris du nouveau sur la sécurité des femmes ?

Ce que j'ai appris du nouveau, c'est par rapport au fait que la sécurité de la femme c'est un tout, on ne sait pas prendre un aspect isolé, il faut la considérer dans sa globalité. Si l'on focalise l'attention sur l'éducation et que l'on oublie, par exemple, l'aspect économique ou même culturel, au final la femme se retrouve toujours dans les pétrins. Pour une femme qui est dans son foyer, il faut considérer tout ce qui est autour d'elle : son environnement, sa situation sécuritaire, économique, physique ou maternelle, tout dans l'ensemble, tout ce qui constitue la femme. Donc le plus que j'ai eu c'est ce regard-là à la dimension globale par rapport à la sécurité des femmes.

Q : Par rapport aux violences faites aux femmes il y a eu et continue à y avoir des campagnes de dénonciation et de sensibilisation mais malgré cela, elles continuent à être très graves parce que des fois, même des gens qui travaillent dans cette thématique agissent contrairement à leurs discours. Penses-tu que les discours ont lassé les gens ou ils ont été mal conçus ?

Je pense que c'est le deux. Il y a une grande dame responsable d'une grande organisation. Sa fille a eu des relations sexuelles avec son comptable, alors elle a

donné deux options à son comptable : “ Soit tu maries ma fille, soit je te fais mettre en prison ”. Elle lui a dit : “ Je te conseille la première option ”. Quand tu vois cette dame, les combats qu'elle fait contre les violences sexuelles, ses discours, je ne suis plus convaincue par elle. Quand ce sont les autres, on a des gros discours à présenter, mais si c'est soi-même, on ne veut pas être le modèle.

Q : Cela veut dire que le problème est vraiment profond, le problème de toute une société, quoi faire ?

Oui, on a mis la femme dans une position d'où on ne veut pas qu'elle sorte. On n'arrive pas à voir que la femme est un être humain qui a des droits et à qui l'on ne peut pas imposer n'importe quoi ou l'obliger à vivre n'importe comment. Les gens ne veulent pas comprendre, malgré leur niveau intellectuel. L'influence de la culture, de la coutume sur des hommes et des femmes a été si forte qu'elle a joué en défaveur des femmes. Avec tout le travail fait contre les violences sexuelles, il est étonnant de voir des cas des violences sexuelles enregistrés encore aujourd'hui au point de se demander s'il y a eu réellement un effort fait. C'est vrai que pendant les conflits, le taux des cas enregistrés était élevé, mais aujourd'hui c'est autour de nous, dans nos familles, les voisinages que ce mal est perpétré. Il faut travailler sur les mentalités des gens.

Q : Un mot pour finir ?

Lorsque je prends l'ensemble des données que Femme au Fone a mis à disposition, je me demande comment ces données-là doivent être utilisées. FAF constitue une opportunité pour avoir des éléments qui peuvent aider mais j'ai l'impression que ça n'attire pas. Il y a des données qui peuvent servir, qui peuvent appuyer des éléments de plaidoyer, de lobby, mais combien d'organisations sont passées pour dire : “ Moi, je travaille dans tel domaine. Est-ce que je peux avoir des données dans tel et tel territoire ? ”. Presque aucune. Par exemple, lorsqu'on écoute le Docteur Denis Mukwege, il affirme que “ les cas qu'on enregistre au Sud Kivu, ne sont pas seulement des cas liés à la violence sexuelle, qu'il y en a d'autres qui nous arrivent provenant même des foyers ”. Mais dans son discours on l'entend seulement insister sur cet aspect-là de violence sexuelle.

Il a démontré que de plus en plus il reçoit des cas des femmes victimes d'autres formes de violence à part le viol. Il dit : “ même des femmes battues nous arrivent, des cas des femmes avec des problèmes d'héritage ”, des cas qui arrivent dans leur cliniques juridiques au-delà des victimes de violences sexuelles. Mais dans son discours je n'ai pas suivi la mise en valeur de cet autre aspect de la problématique d'insécurité que subissent les femmes. Il y a beaucoup de problèmes des femmes qui peuvent être mis à nu, que l'on peut exprimer.



LE VIOL ET L'IMPUNITÉ PARTOUT

J'ai vécu l'insécurité dans ma propre famille à travers mon beau-frère. Je vivais avec ma nièce chez moi ; moi j'enseignais et chaque fois que je partais de la maison pour travailler, je pensais laisser des enfants responsables à la maison qui prenaient soin les uns des autres. Mais il est arrivé que ma nièce soit tombée enceinte de mon beau-frère. Cette situation m'a mis en insécurité totale parce qu'elle m'avait mis en conflit avec mon mari, ma belle-famille et même ma propre famille. J'étais rejetée de toute part, j'étais tenue par responsable de la situation.¹

¹ Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF lors d'une interview en 2016.

CHAPITRE 8

MINOVA, L'IMPUNITÉ PERMANENTE

QUI SE RAPPELLE DES FEMMES DE MINOVA ?

Ce chapitre est basé sur la vidéo que l'équipe de FAF a réalisée en 2015 pour reconstruire le cas des viols massifs commis en 2012 par les FARDC, le procès judiciaire qui s'ensuivit et la situation des femmes victimes qui avaient demandé justice. Le texte est une version transcrite des voix qui apparaissent dans la vidéo¹.

Chronique de l'oubli d'un cas des violences sexuelles massives

“ Ça aurait été mieux pour moi de me taire à jamais au lieu d'étaler ma vie, m'humilier en disant que j'ai été violée. Alors que l'État ne nous aide pas je continue d'errer comme un oiseau ”.

¹ On peut voir la vidéo sur www.femmeaufone.net et <http://lolamora.net/fr/>

Les faits et l'incrédulité

En novembre 2012 les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) se sont repliées à la ville de Minova face à l'avancée des rebelles du mouvement du 23 mars, connu comme le M23, près de Goma. Dans leurs déroutes, certains militaires congolais s'en sont pris aux femmes de Minova en commettant des viols massifs et en pillant tout ce qu'ils pouvaient trouver.

Minova est située au bord du lac Kivu, à la limite de la province du Nord Kivu et du Sud Kivu, à l'Est de la RDCongo. C'est un centre en explosion, là où transitent presque tous les minerais venant de Nunbi, de Rwangara et allant vers Goma, capital de Nord Kivu.

Ces viols massifs ont été racontés par des victimes : “ Ils sont venus, c'était le 22 Novembre (2012), pour piller et nous violer. Ils sont repartis, c'est maintenant vers le 5 décembre qu'on a envoyé d'autres soldats pour nous sécuriser. Mais encore le 5 décembre, nous étions à deux quand un soldat est arrivé dans notre maison. Ce soldat est arrivé la nuit, c'était à 00 heures.

Il nous a dit d'ouvrir, on a refusé, il a fini par forcer la fenêtre avec la crosse de son arme. Il est entré en passant par la fenêtre de notre maison en planches ”.

Ces actes de barbarie ont été décriés par les organisations des droits des femmes œuvrant à Minova. Rebecca Masika Kastuva, était une de ces défenseurs².

² Masika Katsuva avait été un des personnes clé pour la production de cette vidéo transcrit ici. Elle est décédée au début 2016 à Minova, ville où elle avait créé une maison pour accueillir des victimes de ces violences sexuelles. La vidéo est dédiée à elle et à son travail.

Masika a dit à FAF : “ J'ai du mal à oublier et à comprendre ce qui s'est passé ”.

C'est durant la nuit que des femmes et des filles ont été violées à Minova. Souleymane Coulibaly, ex-chef du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Sud Kivu confirme : “ Nous étions en mesure de confirmer qu'il avait eu des viols massifs à Minova et ses environs, par des éléments des FARDC en repli, suite à l'attaque du M23 sur Goma. Alors nous avons conclu à une centaine de viols, autour de 102 contre des femmes et 33 contre des jeunes filles ”.

Masika Katsuva, fondatrice de l'Association pour les personnes Défavorisées Unies pour le Développement, APDUD, avait reçu la nouvelle des viols avec un sentiment de rage et d'impuissance : “ Quand j'ai commencé mon travail comme sensibilisatrice, ceux qui violaient étaient des groupes armés rebelles vivant dans les brousses. Nous pensions que seuls ces groupes étaient des violeurs, mais nous avons trouvé que les soldats des FARDC commençaient aussi à violer. Nous étions étonnées de voir que nos propres frères violent leurs sœurs ou les enfants violant leurs mères ”.

Du côté des professionnels de la justice, l'incrédulité et la fatigue se sont ravivés. Après autant d'années passées à lutter contre l'impunité des crimes sexuels et des violences faites aux femmes en RDCongo, le cas Minova amène une saveur amère. Nadine Saiba, avocate de l'Association du Barreau Américain, affirme : “ Nous les femmes, nous sommes déçues. On se demande : Est-ce que les responsables du gouvernement ne veulent plus des femmes au Congo ? Ou bien les femmes doivent avoir leur propre pays ? Est-ce que les

autorités, c'est à dire, les officiers, ne doivent pas purger leur peine et que la justice est pour appliquer seulement aux faibles ? ”

Une décision judiciaire impossible

Souleymane Coulibaly, chef du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme au Sud Kivu au moment du tournage de la vidéo, a expliqué sa participation avec la justice militaire, congolaise en conduisant une Enquête Judiciaire Conjointe, avec l'auditorat militaire Superior.

Le procès, très attendu, a été ouvert à la cour militaire opérationnelle de Goma en mai 2013. Trente-neuf membres des forces armées congolaises, les FARDC, sont poursuivis pour de graves violations des droits de l'homme, dont les pillages et les viols massifs. Un procès compliqué qui a mis un an à démarrer et dont le résultat a été jugé non acceptable par de nombreuses organisations congolaises et internationales.

“ Nous avons le but suivant : faire en sorte que les victimes soient entendues à huit clos, comme le prescrit la loi de 2006 sur les violences sexuelles ”, dit M. Coulibaly, “ Nous avons fait en sorte que les noms des victimes ne soient pas prononcés à l'audience, mais malgré tous les garanties que nous avons pris, quelques noms ont été cités à l'audience ”.

Malgré le non-respect de la procédure pendant les séances, tous les défenseurs des droits humains gardaient l'espoir, c'était une occasion unique pour l'Etat congolais de donner un coup à l'impunité des crimes sexuels.

“ Malheureusement, le jour du prononcé de l'arrêt, grande a été notre déception de voir que l'évaluation du préjudice n'a pas été conforme avec les propos. Les prévenus n'ont pas renié le fait s'être retrouvé à Minova les jours des faits. Au-delà des faits que nous nous avons démontrés, les victimes l'on démontré, on n'a pas trouvé gain de cause ”. Nadine Saiba, avocate de l'Association du Barreau Américain qui avait accompagné les victimes, fait référence à la déception par rapport au verdict. Seulement deux militaires ont été condamnés pour viol. “ Deux sur les 39 qui étaient poursuivis, on estime que c'est peu, parce que ce qu'on recherchait c'était surtout ce qu'on appel en droit international et des droits de l'homme, la responsabilité du supérieur hiérarchique ”.

Mais les soldats les plus hauts gradés, ont été absents des bancs des accusés et des condamnés. Pourquoi autant d'acquittements dans les procès Minova ?

Pour un des avocats ayant représentant les prévenus, les raisons sont à différents niveaux : les descriptions des victimes ne correspondaient pas aux personnes poursuivies, les présumés violeurs ont été absents à la barre, les éléments des preuves ont manqués pour les charges. C'étaient les militaires poursuivis pour responsabilité pénale de chef hiérarchique qui étaient à la barre des accusés mais la partie civile n'a pas su le démontrer. Ils ont été presque tous acquittés.

Un résultat décevant aussi bien pour les victimes que pour les juristes qui ont participé à ce procès.

“ C'est que nous estimons d'un point de vue purement juridique et judiciaire que cette cours militaire opérationnelle est anticonstitutionnelle dans la mesure

où cette Cour ne permet pas à l'accusé, au condamné, d'exercer de voie de recours contre la décision », conclut Souleyman Coulibaly.

Nadine Saiba estime qu'il faudra “ créer un palliative, la création d'une juridiction mixte, spécialisée, qui combatte ce genre des cas. Parce que lorsque l'impunité est manifeste il faut faire quelque chose pour voir les victimes être rétablies dans leurs droits ”.

Rejetées par ses maris, stigmatisées par ses communautés.

Le courage de toutes ces femmes qui ont témoigné au cours de ce procès a été converti en néant. Pourquoi avoir témoigné si jusque-là il n'y a pas de réparation ? Quand interviendra la réparation des victimes ? Ce sont les questions qui se posent les victimes de ces crimes et tous ceux qui les ont accompagnées. Une femme témoigne : “ On m'a dit que celui qui m'a violé, c'est celui qui va me dédommager. Mais je n'ai jamais rien eu. C'est pourquoi je vous demande de plaider pour nous à l'Etat. Qu'ils soient punis, sinon ils vont poursuivre. Il faut qu'on les punisse, qu'ils soient emprisonnés. Nous sommes nombreuses à avoir été violées ici ”.

Anne-Marie Buhoro travaille avec l'organisation IPVEFADI à Minova et explique la situation actuelle de presque toutes les femmes victimes de ces viols. “ Aujourd'hui, il y a des femmes qui ont vu son couple et son mariage se rompre suite à ce problème de viol. Il y a une fille qui se préparait pour le mariage mais son fiancé l'a rejetée pour cela et aujourd'hui elle reste comme ça. Il y a même certaines femmes qui ont fui leur village.

Si vous les appelez, elles viennent juste pour voir leurs champs et retournent car elles vivent dans la honte. Il y a d'autres qui sont comme cela dans le village. Elles ont été détruites mais rien n'a été fait et puis elles n'ont pas eu d'aide. Elles disent que si elles avaient su, elles ne seraient pas allées en justice. Le mot réparation est devenu une gangrène dans le cas que nous suivions, le cas des violences sexuelles. C'est-à-dire que si on a accompagné 10.000 cas, je peux compter au bout du doigt le nombre des cas qui ont reçu réparation, et ça est générale en République Démocratique de Congo ”.

Quoi faire pour que ces femmes obtiennent réparation ? “ Au Congo, pour qu'une femme puisse obtenir réparation, il faut que le prévenu soit condamné ”, affirme Souleymane Coulibaly, “ condamné soit à réparer seul, soit ‘in solidom’ avec l'état congolais. C'est-à-dire que l'état congolais paie à la place du condamné et ensuite l'état congolais se retourne vers lui, c'est ce qu'on appelle une action récursoire, se retourne contre le condamné pour se faire payer. Mais dans ce cas il n'y a que deux soldats qui ont été condamnés pour viol, de sorte que toutes les personnes qui ont été acquittées pour viol, on ne peut pas les condamner à payer des dommages et intérêts à ces dames-là ”.

“ Qu'on me rende mon droit car j'ai déjà été très méprisée ”, dit une de ces femmes victimes qui avait accusé, témoigné et qui attends toujours justice. “ Quand tu passes par-ci, on t'indexe voilà la violée qui passe. Moi, je voudrais que tout redevienne comme avant ”.

Depuis 2015 certaines organisations continuent à fournir des efforts auprès des instances judiciaires pour que ces femmes de Minova obtiennent justice et

réparation. “ Un dossier est déposé pour rouvrir le cas devant la Haute Cour de Justice à Kinshasa, mais le dossier traîne et aucune autre démarche peut être faite à niveau international si les voies nationales ne sont pas essayées ”, affirme un avocat impliqué dans le dossier et qui garde l'anonymat à cause des plusieurs menaces de mort reçues.

En 2018 les femmes victimes de viol appuyées par Masika Katsuva continuent à attendre justice et réparation ; elles ne connaissent pas l'initiative menée en justice. Après la mort de la défenseuse des droits des femmes, ses filles ont pris la relève de l'organisation et cherchent des fonds pour continuer à appuyer les enfants nés des viols et pouvoir, entre autres choses, payer leur scolarisation.



LA DISCRIMINATION

Ce qui manque encore chez-nous c'est le fait d'accepter que les femmes s'expriment ou qu'elles soient. Nous les femmes des groupes ou des associations locales, souffrons de cette méprise. Maintenant les chefs locaux nous étouffent, nous déconsidèrent et nous marginalisent ; par exemple, moi et mes consœurs, nous sommes dans l'association APF, qui nous avait octroyé des machines pour presser l'huile de noix de palmier. Mais les chefs locaux nous avaient ravi les clés du dépôt et avaient décidé que nous ne pouvons pas diriger cela. Les chefs ont dit à la présidente de notre association qu'ils ont agi comme cela parce que nous ne leur donnons rien et ne leur montrons pas les entrées que nous obtenons avec notre travail. Maintenant est-ce que on devrait vraiment leur donner quoi que ce soit ou leur montrer nos entrées ? Ces machines pour presser l'huile nous avaient allégé la tâche à nous toutes puisque avant on était obligées de marcher des longues distances chargées pour faire ce service et le payer, mais aujourd'hui on le fait chez-nous même, on n'est plus obligées de marcher longtemps et passer la nuit en dehors de nos familles. Mais nos chefs coutumiers n'acceptent pas et étouffent les femmes qui ont des initiatives et qui dirigent des choses¹.

¹ Histoire d'une femme de Sud Kivu racontée à FAF. Interview en 2015.

"la sécurité pour moi c'est avoir
la paix au cœur,



ainsi que la paix extérieure
(physique)

CHAPITRE 9

RIEN SANS LES FEMMES !

Ce chapitre parle d'une stratégie de résistance et de lutte. Un exemple de la discrimination et la cécité de la société et de la classe politique congolaise qui, dans une nuit, élimine l'article de la loi électorale qui garantit la parité constitutionnelle. Une chronique sur la naissance de la campagne médiatique Riens sans les Femmes.

Le 17 janvier 2015 l'Assemblée Nationale a voté des changements à la loi électorale. Une réforme controversée qui a créé des troubles, des confusions, dans presque toutes les provinces de la RDCongo. Répondant à l'appel des partis d'opposition et de la société civile, la population a manifesté à Kinshasa dans la rue pour dire non à certains articles qui avaient tendance à étouffer la démocratie dans le pays. Parmi les manifestants il y a ceux qui ont trouvé la mort, d'autres ont été blessés et d'autres encore ont été emprisonnés. Après relecture,

la loi a été votée par les sénateurs congolais avec des amendements.

Lorsque les gens ont manifesté ils ont vu seulement l'article 8 qui parlait de recensement et que voulait prolonger le mandat de ceux qui sont au pouvoir. On a oublié que dans cette loi il y a d'autres aspects qui exposent notre société à un mauvais fonctionnement. " C'est notamment la non considération de la femme avec l'absence de modification de l'article 13 de cette loi électorale ", regrette Aimé Jules Murhula, secrétaire national du Parti Congolais pour le Progrès (PCP), parti de l'opposition.

L'article 13 de la loi électorale stipule : " Aux termes de la présente loi, on entend par liste un document établi par les partis politiques ou les regroupements politiques comportant plusieurs noms des candidats. Dans une circonscription électorale à un seul siège à pourvoir, les partis politiques ou les regroupements politiques présentent la candidature unique du parti politique ou du regroupement politique. Chaque liste est établie en tenant compte de la représentation paritaire homme - femme et de la promotion de la personne vivant avec handicap. Toutefois, la non-réalisation de la parité homme - femme et la non présence de la personne vivant avec handicap ne sont pas motif d'irrecevabilité d'une liste".

Cette décision n'est pas compréhensible et est qualifiée de discriminatoire par les organisations féminines du Nord Kivu, du Sud Kivu et de Kinshasa. Dans un consortium coordonné par le Réseau Genre et Droits de la Femme (GEDROFE), une lettre de plaidoyer a été adressée au chef de l'État pour modifier cet article 13 de

la loi électorale. " Nous n'allons pas nous taire, nous allons continuer avec la lutte pour que la femme soit représentée à la gestion de la chose publique. Nous voulons que les listes électorales soient irrecevables pour motif de non réalisation de la parité homme-femme, si non les partis vont aligner encore les noms des hommes en oubliant les femmes même si elles sont là comme c'était en 2006 et en 2011 ", affirme Joséphine Ngalula, secrétaire exécutive de GEDROFE.

En avril 2015, des organisations de Sud Kivu, Nord Kivu et Kinshasa créent la campagne Rien sans les Femmes. Réunies à Bukavu, 25 organisations ont pris parti à un atelier dans lequel participait aussi Femme au Fone.

Tout au long de ce processus et de cette campagne, l'équipe de FAF a travaillé à Bukavu et à Kinshasa, pour développer la stratégie médiatique et la visibilité de la campagne, ainsi que pour créer et développer la partie médiatique. Une équipe de la rédaction FAF avec d'autres membres de la campagne ont dessiné le slogan, ont contribué à donner nom à la campagne, Rien sans les Femmes, et aussi à la conception du Logo. FAF a ensuite conçu et produit la première vidéo de Rien sans les Femmes. Dans le travail pour la visibilité de la campagne, FAF a créé et géré la Page Facebook de Rien sans les Femmes. Au début on s'est fixé un objectif premier : récolter plus de 100.000 signatures pour demander à l'Assemblée Nationale de changer les points de l'article 13 de la loi électorale et respecter ainsi la parité au sein des partis politiques.

Une campagne de récolte des signatures a été déclenchée par toutes les organisations membres et FAF

a appuyé en envoyant des SMS massifs aux territoires pour demander aux femmes de signer, en suivant les actions à travers les émissions radio chaque semaine. Finalement Rien sans les Femmes n'a récolté plus de 200.000 signatures.

Lobby et petites histoires à Kinshasa

Une délégation d'organisations créatrices de la campagne est alors partie à Kinshasa, déposer les signatures à l'Assemblée Nationale et faire des rencontres avec les différentes institutions du pays pour faire connaître la campagne : le Sénat, la Commission Électorale Nationale Indépendante, la Commission parlementaire des affaires sociales et les partis politiques entre autres. FAF est allé accompagner et couvrir les activités à Kinshasa pour les auditeurs de Sud Kivu. Pour le premier jour dans la capitale, les membres de Rien sans les Femmes, ont préparé les discours qu'on allait tenter devant les leaders dans un atelier.

La délégation de Rien sans les Femmes est allée à l'Assemblée Nationale où elle avait rendez-vous avec le Président. Et c'est là que FAF a enregistré une émission radio qui a été écoutée les auditeurs de Radio Maendeleo, une façon de restituer aux personnes signataires de la pétition ce qu'on faisait avec ses signatures et quelle était la réponse des autorités. Pendant qu'à Kinshasa on attendait le président de l'Assemblée Nationale, à Bukavu, Goma, Beni et Uvira, des centaines des personnes sortaient dans les rues pour marcher pacifiquement et déposer aux autorités locales et provinciales la même pétition.

Mais à Kinshasa, la délégation de Rien sans les Femmes avait du mal à être reçue...

“ La campagne continue parce qu'elle s'inscrit dans la lutte quotidienne. C'est une campagne qui concerne l'amélioration des relations entre les genres, et c'est pour cela que nous restons mobilisées et que nous voulons encore plus d'adhérents. On continue jusqu'à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Tant que la parité ne sera pas une réalité, la campagne continuera et vous allez avoir des nouvelles de nous très bientôt : Rien sans les Femmes ! ”, affirme Solange Lwashiga avant de rentrer au Sud Kivu¹.

En 2018 Rien sans les Femmes compte déjà avec plus de 160 organisations et personnalités membres de presque toutes les provinces du pays. Le renforcement du mouvement et ses activités continuent, malgré l'oubli de la parité au milieu de la situation de tension et d'impasse politique existant dans le pays depuis novembre 2016, dû au non-respect du calendrier électorale tel que la constitution du pays prévoit. Cette période a été appelée par les congolais “le glissement”.

¹ Déclarations de la porte-parole national de Rien sans les Femmes faites à FAF pendant l'émission radio à l'Assemblée Nationale en 2015.

TABLE

Remerciements	9
Introduction	13
L'Héritage	21
Chapitre 1. Si vous allez voir les chefs, vous serez appelées sorcières	23
Les multiples insécurités	37
Chapitre 2. Ce que sécurité signifie pour les femmes	39
Or, terre et viol	61
Chapitre 3. Où est la protection ?	63
Des barrières militaires	75
Chapitre 4. Nous écoutons toutes les semaines	77
Des sorcières	87
Chapitre 5. Je vous définis tout de suite ce que sé- curité signifie ici	89
Polygamie ou irresponsabilité ?	101
Chapitre 6. Est-ce correct ou incorrect ?	103
Plus d'incertitude	119
Chapitre 7. L'importance des données	123
Le viol et l'impunité partout	135
Chapitre 8. Minova, l'impunité permanente	137
La discrimination	147
Chapitre 9. Rien sans les Femmes !	149

